

ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre • www.udc.ch • édition février 2018



Immigration massive

3

Il faut agir maintenant si nous ne voulons pas d'une Suisse à 11 millions d'habitants.



Syndicats corrompus?

5

La libre circulation n'a rien apporté de ce qui avait été promis.



Diktat de l'UE

7

Un accord-cadre nous ferait disparaître de l'échiquier international.



Limiter l'immigration

Près d'un million d'hommes et de femmes ont immigré et se sont établis en Suisse depuis l'introduction de la libre circulation des personnes. Une Suisse à 10 millions d'habitants sera bientôt une réalité – avec les conséquences dramatiques qu'on aperçoit pour notre société et notre pays. La cause: un accord totalement irréaliste conclu avec Bruxelles qui donne à plus de 500 millions de ressortissants de l'UE le droit d'immigrer en Suisse. Les citoyennes et citoyens suisses doivent corriger cette situation avant qu'il ne soit trop tard et que notre prospérité soit définitivement compromise.

Depuis l'introduction de la libre circulation complète des personnes en 2007, l'immigration en Suisse échappe à tout contrôle. Cela fait longtemps qu'elle ne répond plus aux intérêts des Suisses et des étrangers vivant dans le pays.

Non à un droit à l'immigration

Avec son initiative populaire pour une immigration modérée, l'UDC entend limiter l'immigration à un niveau raisonnable. Le but est d'interdire à la Confédération d'accor-

der la libre circulation des personnes à d'autres Etats, donc de donner à des populations entières un droit d'immigrer librement en Suisse. Il faudra à cet effet renégocier l'accord conclu avec l'UE, voir le résilier s'il n'y a pas d'autre solution.

La prospérité est menacée

Si nous n'agissons pas dès à présent, nous ne reconnaitrons bientôt plus notre pays et la prospérité acquise par le travail de plusieurs généra-

tions appartiendra au passé. Les entreprises helvétiques doivent bien entendu toujours avoir la possibilité de recruter à l'étranger les professionnels dont elles ont réellement besoin et qu'elles ne trouvent pas en Suisse. Il faut cependant que la Suisse puisse à nouveau décider souverainement du statut et du nombre d'immigrants qu'elle accepte. C'est la moindre des choses pour un Etat indépendant et c'est aussi la principale raison qui incite les Britanniques à quitter l'UE.

La libre circulation doit cesser

Voilà la seule manière de garantir que la population suisse et que chaque habitant de notre pays y trouve son compte. L'immigration de masse que nous subissons actuellement a pour effet qu'un nombre croissant de personnes doivent se partager le même «gâteau». L'initiative de limitation donne un mandat clair et net au Conseil fédéral et adresse un message explicite à l'UE: incontrôlée et nuisible, la libre circulation des personnes doit cesser.

Editorial



Chères Suissesses Chers Suisses,

Il est grand temps que notre pays reprenne le contrôle de l'immigration sur son territoire et la limite à un niveau raisonnable. Or, l'accord conclu avec l'UE sur la libre circulation des personnes accorde à plus de 500 millions de citoyens de l'UE le droit d'immigrer et de s'établir en Suisse. Hormis la Suisse, aucun Etat indépendant du monde n'a signé un tel accord avec presque un continent entier. Après plus de dix années d'immigration de masse qui n'a apporté aucun gain de prospérité aux citoyens, nous avons atteint un point où le peuple doit prendre une décision définitive en répondant aux questions suivantes: pouvons-nous encore supporter et financer une immigration aussi énorme et ne devrions-nous pas adopter une politique d'immigration moderne et adaptée à nos besoins?

Des Etats performants comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis ou

Suite à la page 2



Tout sur les élections du 25 mars 2018
au Conseil-exécutif et au Grand-Conseil !

Editorial

Suite de la page 1

encore la Grande-Bretagne, lorsqu'elle aura quitté l'UE, contrôlent et limitent de manière autonome l'immigration sur leur territoire. Jamais il ne leur viendrait à l'idée de céder cette compétence à des Etats tiers.

Avec notre initiative sur la limitation, nous donnons au Conseil fédéral le mandat de renégocier la libre circulation des personnes avec l'UE et nous empêchons qu'un accord du même genre puisse être conclu à l'avenir. Pour conforter la position du Conseil fédéral dans les négociations avec l'UE, il faut qu'une décision du peuple le contraigne de résilier l'accord si aucune autre solution satisfaisante ne peut être trouvée. Grâce à votre signature, Chères Concitoyennes et Chers Conci-toyens, vous donnez au peuple suisse d'être du côté des nations modernes et souveraines qui veillent à une immigration contrôlée et modérée sur leur territoire. Voilà la seule manière d'empêcher que la population de notre pays franchise bientôt le seuil des dix millions d'habitants et que nous soyons confrontés à des problèmes énormes, notamment à cause du financement des infrastructures, de la hausse des coûts du social et de la santé, ou encore en raison de la chute du niveau scolaire en raison d'une trop forte proportion d'étrangers dans les salles de classe.

Avec cette «Edition spéciale» l'UDC veut informer la population directement, ouvertement et honnêtement. Nous vous prions d'assumer vos responsabilités et de signer cette initiative afin d'assurer également à nos enfants un avenir prospère.

Albert Rösti

Albert Rösti,
Président de l'UDC Suisse

Le saviez-vous?

Parallèlement au fiasco de la construction européenne et celui de sa défense, on observe le retour d'un certain nationalisme en Europe et le réarmement massif des Etats-Unis, de la Chine, de la Turquie, etc. C'est ainsi que, dans ce contexte, la Suisse articule avec pragmatisme sa sécurité nationale. Elle met notamment en place le Développement de l'armée au début 2018, un service de renseignement revisité ainsi que l'acquisition de nouveaux avions de combat. Avec la récente augmentation du budget de notre défense, des pas indispensables sont en train de se concrétiser pour une sécurité nationale crédible.



Denis Rubattel,
député au Grand
conseil vaudois

Impressum

ÉDITION SPÉCIALE est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | tirage : 37'764 exemplaires
Edition et rédaction : UDC Suisse, Secrétariat général |
Case postale : 3001 Berne | Tél. 031 300 58 58 | Fax : 031 300 58 59 | info@udc.ch | www.udc.ch | Conception et graphiques : GOAL AG für Werbung und Public Relations, |
Crédits photos : iStockphoto, 123rf.com, KEYSTONE AG, admin.ch, parlament.ch, UDC Suisse, | caricatures : Lupo |
Imprimerie : DZZ Druckzentrum Zürich AG.

Attention : ce journal n'est ni une publicité, ni une réclame, mais une information politique. Il doit donc être déposé également dans les boîtes aux lettres munies d'un autocollant refusant la publicité. Merci de votre compréhension.

La démocratie n'est pas un cadeau du ciel!

La démocratie est un acquis que nous devons défendre tous ensemble et en permanence. A une époque où nous sommes exposés chaque heure, voire chaque minute, à des nouvelles alarmantes provenant du monde entier, il est particulièrement important que nous ne perdions pas de vue nos valeurs qui ont fait la force de la Suisse. Le droit des citoyennes et des citoyens de voter au niveau communal, cantonal et fédéral, le droit d'élire les parlements et les gouvernements n'est pas un cadeau du ciel. C'est précisément ce système de la démocratie directe qui est au cœur de l'histoire à succès de la Suisse et qu'il faut défendre chaque jour.

Sécurité et fiabilité

La sécurité des habitants est d'une importance capitale pour un petit pays indépendant comme la Suisse. En tant que membre du Conseil national, j'ai l'occasion de participer à un grand nombre de manifestations et de rencontres à divers endroits. La diversité des êtres humains et des régions de Suisse m'a fait comprendre une chose : notre pays fonctionne plutôt bien. Les générations qui ont précédé la mienne ont fait les bons choix et n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire avancer notre pays au caractère si unique. Il ne s'agit pas de fermer les yeux devant les dysfonctionnements qui existent également en Suisse, mais je vous invite tout de même à réfléchir en vous demandant pourquoi notre pays est si prospère. Vous arriverez comme moi à la conclusion que la sécurité, la fiabilité, la gratitude et la modestie sont des facteurs aussi importants que la défense de la démocratie directe.

La démocratie directe est menacée

La Suisse se distingue des autres Etats par son système de démocratie directe. C'est notamment grâce à elle que nous avons relativement peu de chômage, une économie saine, des impôts modérés, d'excellentes institutions de for-

mation et des entreprises novatrices. En faisant la démonstration des effets positifs de la démocratie directe, la Suisse est involontairement une épine dans le pied des dirigeants de l'UE. Et c'est pourquoi ces derniers pressent la Suisse d'entrer dans l'UE ou du moins d'accepter automatiquement la législation de l'UE. La majorité du gouvernement et du parlement au niveau fédéral soutient ces efforts tout en sachant que cet alignement sur l'UE sonnerait le glas de la démocratie directe.

La responsabilité individuelle est à la base de notre succès

La grande majorité des citoyennes et des citoyens ne sont pas sous les feux de la rampe, mais ce sont ces femmes et ces

« La Suisse se distingue des autres Etats par son système de démocratie directe. »



Nos traditions démocratiques sont mal perçues par le mastodonte bureaucratique qu'est l'UE. Nous devons donc veiller à les préserver.

les associations et sociétés, dans le cercle de leurs amis, à l'armée ou dans leur

commune. Le plus souvent, cet engagement et ce travail en faveur de la collectivité sont bénévoles. Très souvent ces personnes occupent même plusieurs fonctions. Elles ont compris que le bon fonctionnement de notre société ne dépend pas de quelques personnalités individuelles, mais de l'esprit communautaire de chacun de ses éléments. Je veux donc dire un grand merci à toutes ces

« La Suisse est involontairement une épine dans le pied des dirigeants de l'UE »

femmes et à tous ces hommes qui s'engagent sans chercher un profit personnel au service de la société et du bien commun dans les partis politiques, dans les conseils communaux, dans les sociétés sportives et les paroisses, dans divers groupes et organisations. Ils sont les vrais animateurs de notre société. Leur engagement a donc besoin de la démocratie directe, d'une économie performante et de sécurité.

Jean-Pierre Grin,
conseiller national,
Pomy (VD)



Plus de diversité médiatique pour plus de démocratie

Les radios locales existent depuis 35 ans. Internet est populaire depuis près de 30 ans. Facebook a été fondé il y a 14 ans. La politique médiatique suisse passe complètement à côté de ce développement technologique: au lieu de faciliter la concurrence, elle encourage l'expansion de la SSR. Un développement fatal pour la diversité médiatique.

La SSR est devenue une vache sacrée au Palais fédéral. Ses 7 chaînes de télévision et 17 chaînes de radio provoquent de fortes distorsions sur le marché. L'autorité fédérale ne veut pas le savoir, tout comme elle ignore sciemment que la dominance commerciale de la SSR étouffe nombre d'entreprises privées et fait perdre des emplois. L'UDC a régulièrement critiqué cette politique hypocrite et s'est engagée pour plus de diversité médiatique et d'équité.

Discussion étouffée dans l'œuf

Depuis de nombreuses années le Conseil fédéral et la majorité du Parlement refusent d'ouvrir un débat réel sur le service public. Dans son rapport sur cette thématique, le gouvernement demandait à la SSR de se distinguer plus clairement des chaînes privées et de se concentrer sur son mandat clé. Des déclarations dont l'hypocrisie est démasquée par le projet de nouvelle concession de la SSR: l'autorité politique encourage désormais officiellement l'expansion de la SSR sur internet et dans le domaine du divertissement. Qui plus est, elle lui donne de nouvelles possibilités publicitaires. La SSR s'éloigne de son mandat de service public. Aujourd'hui, elle exploite 108 comptes Facebook et 42 canaux Youtube. Un développement inquiétant pour la diversité médiatique.

Pour un service public ciblé

L'UDC soutient l'idée d'une desserte médiatique de base au niveau fédéral. Ce service public doit cependant obéir au principe de la subsidiarité. En clair, la SSR n'a pas à réinventer des programmes proposés par le secteur privé. Le service public dont est mandatée la SSR doit se concentrer sur des productions que les entreprises privées ne peuvent ou ne veulent pas offrir. Les services d'information, les productions culturelles suisses et les grandes manifestations qui dépassent les moyens des chaînes privées doivent être du ressort de la SSR, mais non pas des jeux télévisés ou des émissions de télé réalité que le secteur privé peut et souhaite offrir.

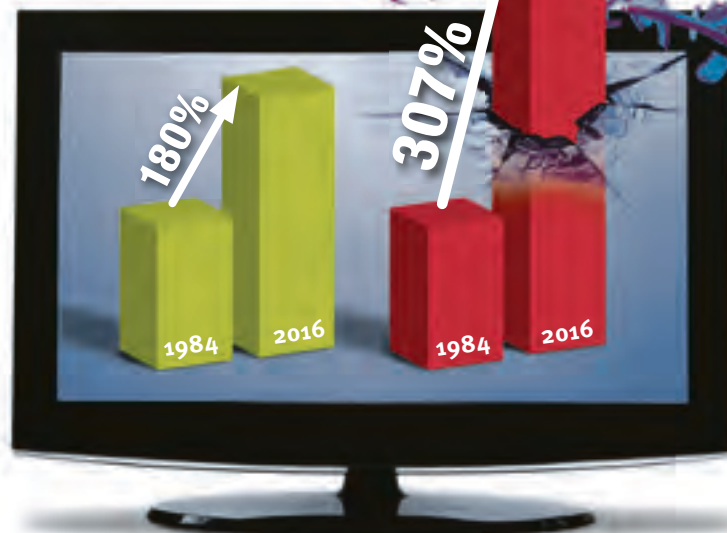
« Aujourd'hui, la SSR exploite 108 comptes Facebook et 42 canaux Youtube. Un développement inquiétant. »

L'initiative «No Billag» clarifie cette situation en privatisant la SSR. Elle va loin, mais elle est sans doute salutaire. Le Conseil fédéral s'entêtant à maintenir le statu quo, je voterai oui le 4 mars prochain. Une privatisation totale vaut mieux qu'une expansion constante des médias d'Etat qui serait fatale pour la démocratie.

+180% Augmentation des salaires

3x plus cher

Les coûts de la très onéreuse SSR ont triplé depuis 1984!



Alors que le budget de la SSR a plus que triplé, il y a de moins en moins d'argent dans le porte-monnaie des citoyennes et des citoyens. Pourtant, des employés de la SSR sont exemptés de redevance.

Gregor Rutz, Conseiller national,
Entrepreneur, Zürich



Bientôt une Suisse à 11 millions d'habitants?

Sans contrôle et sans limitation de l'immigration, la Suisse sera étouffée par la surpopulation. Les 10 à 11 millions habitants pronostiqués seront insupportables pour notre pays.



Céline Amaudruz,
Vice-présidente de l'UDC
conseillère nationale,
Genève

La Suisse compte aujourd'hui 8,5 millions d'habitants. Elle en avait 1,7 million il y a deux siècles, 3,2 millions en 1900 et 7,2 millions en l'an 2000. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes en 2002, la population s'est accrue de 17% et la proportion d'étrangers a atteint 25% malgré une naturalisation forcée de 40 000 personnes en moyenne annuelle. L'Office fédéral de la statistique prévoit pour l'année 2035 une population résidente de 10 millions d'individus. «Avenir Suisse» estime même qu'il serait judicieux de se préparer à 11 millions d'habitants. Sincèrement, je n'ai aucune envie d'une telle Suisse. Je vais au contraire me battre pour que mon pays ne soit pas totalement submergé, pour que nous ne nous réveillions pas un beau matin comme étrangers dans notre propre pays.

« Les zones naturelles qui nous permettent de nous ressourcer se rétrécissent comme peau de chagrin. »

Nous sommes à l'étroit en Suisse

Une comparaison: la Suisse compte aujourd'hui à peu près le même nombre d'habitants que notre voisin de l'est, l'Autriche. Mais ce pays à une superficie deux fois plus grande et, bien qu'il soit également traversé par les Alpes, l'espace habitable y est beaucoup plus grand qu'en Suisse. Nous vivons aujourd'hui déjà très à l'étroit dans notre pays. Les zones naturelles qui nous permettent de nous ressourcer se rétrécissent comme peau de chagrin. Trop d'habitants égale moins de qualité de vie. La constante immigration de masse que nous subissons dépasse nos possibilités.

Une émigration serait utile

Il serait utile et raisonnable de non seulement stopper l'immigration, mais aussi de veiller à une émigration significative. Nous y gagnerions tous de la place. Moins d'habitants signifie aussi moins de bouchons sur les routes et moins de trains bondés. On trouverait à nou-

veau des places de parc dans les villes et les files devant les cinémas, les shops Swisscom ou les centres commerciaux seraient moins longues. Les Suissesses et les Suisses de plus de 50 ans n'auraient plus à craindre pour leur emploi. Les enfants seraient moins nombreux dans les classes d'école, donc mieux suivis.

Il faut agir maintenant

En bétonnant notre pays pour accueillir 10 ou 11 millions d'habitants, nous détruisons notre base vitale. La Suisse se distingue encore par des paysages exceptionnels que des foules de touristes viennent admirer. La prospérité dépend de la productivité et de la croissance économique par habitant. Or, sur ce point, nous perdons un terrain considérable depuis que nous avons conclu la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Et depuis que notre système d'asile est abusé et ridiculisé par des dizaines de milliers de faux réfugiés arrivant d'Afrique et d'Orient. Il est grand temps d'agir. Reprenons possession de notre pays!

Maîtriser la libre circulation des personnes

Jusqu'à récemment encore, le principe élémentaire de la démocratie suisse faisait l'unanimité: c'est la volonté de la majorité qui l'emporte. Les choses ont brutalement changé depuis la violation de la Constitution en 2016. Cette année-là, la majorité du Parlement a refusé d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse qui avait été approuvée par la majorité du peuple et des cantons. L'initiative sur la limitation a été lancée pour mettre définitivement fin à la démesure de la libre circulation des personnes.

Depuis l'introduction de la libre circulation complète des personnes avec l'UE en 2007, nous subissons année après année une immigration moyenne nette de 55 000 personnes en provenance de l'UE. Cela signifie, pour utiliser une image, que chaque année une ville de la taille de celle de Bienne sort de terre en Suisse. La Suisse ne peut à la longue supporter ce développement qui a des conséquences désastreuses pour notre pays: baisse de la qualité de vie, stress provoqué par la promiscuité, surcharge des infrastructures, bétonnage de nos beaux paysages, pillage des institutions sociales, éviction des travailleurs âgés qui sont poussés au chômage.

Une gestion autonome s'impose

L'initiative sur la limitation exige, premièrement, une base constitutionnelle permettant à la Suisse de régler de manière autonome l'immigration sur son territoire et interdit, deuxièmement, au niveau constitutionnel la démesure de la libre circulation des personnes. Les accords internationaux ne pourront plus contrevenir à ce principe.

Stopper l'immigration de masse!



Signez maintenant l'initiative de limitation.

Une politique d'immigration moderne

Cette initiative exige en plus que l'accord sur la libre circulation des personnes soit aboli par la voie de la négociation au plus tard une année après l'acceptation de l'initiative par le peuple et les cantons. Si cette voie s'avère impossible, le Conseil fédéral devra résilier l'accord en l'espace d'un mois supplémentaire. Seule l'initiative sur la limitation permet à la Suisse de mener à nouveau une politique d'immigration moderne, une politique qui ne répond pas seulement aux intérêts de l'UE, mais aussi à ceux de la Suisse.



Natalie Rickli,
conseillère nationale,
consultante en communication,
Winterthur (ZH)



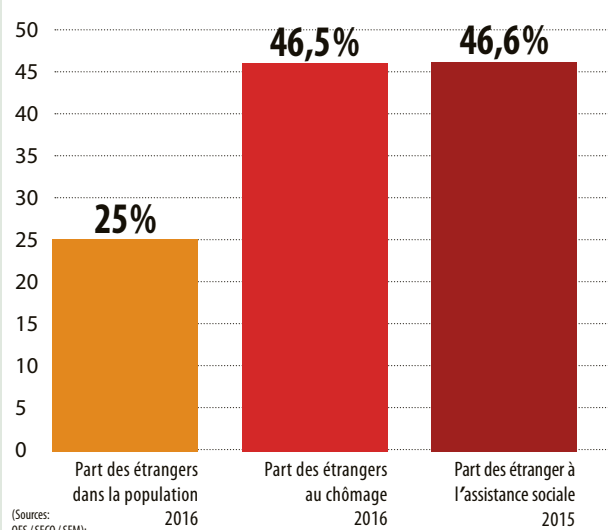
Michael Buffat,
conseiller national,
Vuarrens (VD)

Jamais encore la proportion d'étrangers dans la population résidente de Suisse n'a été aussi importante. La part de 25% d'étrangers qu'affiche la Suisse est deux fois plus élevée que dans tous les autres pays d'Europe, exception faite du Luxembourg. Malgré les lourdes conséquences de l'immigration incontrôlée, l'élite politique et économique de Suisse continue de considérer la libre circulation des personnes comme une vache sacrée.

La proportion d'étrangers profitant de nos institutions sociales dépasse largement la part de ces derniers dans la population totale. Pourtant, les défenseurs de la libre circulation des personnes ne cessent de clamer que seules des personnes hautement qualifiées et ayant conclu un contrat de travail viennent en Suisse.

La réalité est différente: depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, une masse de ressortissants de l'UE non qualifiés cherchent à décrocher un emploi dans le pays à haut salaire qu'est la Suisse. Et c'est sans compter les nombreux immigrants extra-européens à la recherche d'un emploi. Si nos œuvres sociales sont si fortement mises à contribution, c'est parce que les immigrants ne s'intègrent pas – n'en déplaise aux rêveurs socialistes. Les sommes énormes d'argent des contribuables dépensées au titre des «mesures d'intégration» n'y changent pas grand-chose. Dans la réalité, l'intégration se heurte à l'absence de connaissances linguistiques, au manque de qualification ou tout simplement à l'absence de volonté de s'intégrer. Plus de 25% des rentiers AVS étrangers touchent des prestations complémentaires alors

Proportions d'étrangers vivant des institutions sociales suisses (chiffres en %)



que seul 11% des Suisses en bénéficient. L'UDC est la seule force politique qui s'oppose à ce dangereux développement et qui se bat pour assurer la prospérité et le bon fonctionnement du système social, également pour les générations à venir.

Nos PME étouffent sous les taxes

J'ai décidé de m'engager parce que la politique reste le moyen le plus efficace de faire entendre sa voix et ses idées. Lorsque vous êtes directeur d'une entreprise de transports ou de voyages en autocars, vous vous apercevez que les décisions qui sont prises ont une influence directe sur vos activités au quotidien. J'en veux pour preuve la stratégie énergétique et la politique des transports qui sont régulièrement prétextes à de nouvelles taxes. Mon engagement est axé sur la défense des PME qui font la

force de notre pays, mais aussi celle du citoyen, pour qui je m'emploie à combattre toutes nouvelles charges financières. Tous ces impôts déguisés appauvrissent le peuple et c'est à chaque fois une perte supplémentaire de son pouvoir d'achat. J'ai trouvé à l'UDC des gens qui défendent ces mêmes valeurs. De mûres réflexions n'ont fait que conforter mon idée que l'UDC était le parti qui défendait le mieux les PME et le citoyen contribuable, c'est pourquoi j'y ai adhéré.



Jean-Daniel Chardonens est un entrepreneur actif dans le monde du transport à Fétigny (FR)

La liberté, raison d'être de l'Etat

Les Suissesses et les Suisses savent que la liberté est le bien le plus précieux de leur pays. Aussi s'opposent-ils avec détermination à toute atteinte aux droits démocratiques exceptionnels qu'ils possèdent. Voilà qui explique aussi leur refus catégorique d'un accord-cadre institutionnel qui impose à la Suisse la reprise automatique de droit UE et sa subordination à la Cour de justice UE (CJUE). Un tel traité signifierait la fin de la voie bilatérale, puisque la Suisse serait contrainte d'appliquer chez elle le droit UE. Le souverain helvétique, donc le peuple suisse, serait privé de son pouvoir et son autodétermination serait limitée aux domaines tolérés par la CJUE.

La statistique nous indique pour la Suisse une performance économique de 80 000 francs par habitant et par an. Ce résultat exceptionnel est réalisé sur seulement 7,5% de la superficie habitable totale du pays et sur 36% de sa superficie agricole. Le produit intérieur brut de la Suisse atteint ainsi 660 milliards de francs par an. Comment cela est-il possible? Selon le «Nation Brands Index 2017», la Suisse se place au 8^e rang de ce palmarès de 50 nations industrialisées. Ce classement est le fruit d'exceptionnelles performances économiques et d'exportation, d'une grande force novatrice, d'un contexte économique favorable aux entreprises et d'un système de formation axé sur la performance et la formation duale. Enfin, notre pays est apprécié en raison de ses merveilleux paysages, de personnalités exceptionnelles se distinguant dans le domaine public et privé mais surtout, en raison de ses citoyennes et citoyens.

Entre admiration et jalousie

Ce succès est-il réellement perçu? Paul Seger, ancien ambassadeur suisse auprès des Nations Unies (2010-2015) à New York, a fait le constat suivant: «Lorsque je lis et j'écoute les médias suisses, j'ai l'impression que nous sommes beaucoup plus critiques à l'égard de nous-mêmes que ne le sont les étrangers. Je crois que la Suisse a un énorme besoin d'harmonie. (...) J'ai la chance de représenter un pays dont je peux répondre totalement.»

L'ambassadeur Nicolas Bideau, responsable de «Présence Suisse», institution chargée de soigner l'image de la Suisse en appliquant la stratégie de communication du Conseil fédéral, a fait l'observation suivante: «La stabilité politique et économique ainsi qu'un environnement intact font de la Suisse la belle-fille exemplaire du monde occidental.» Et, plus loin: «L'image de la Suisse est excellente – un peu comme celle d'une première de classe que l'on admire, que l'on jalouse parfois et à laquelle on joue volontiers un tour quand s'en offre l'occasion.» Quelques exemples pour illustrer ce propos: la feuille britannique «The Independent» a titré en 2007 «La Suisse, le cœur de l'obscurité européenne?».

«**La Suisse, notre patrie, qui était encore il y a deux siècles une terre d'émigration, agit dans la conscience de sa responsabilité, de manière prudente et prévoyante, mais en toute indépendance et souveraineté.**»

A la même époque on a pu lire dans le magazine allemand «Spiegel» que la Suisse était une démocratie «au bord de la crise nerveuse». Deux ans plus tard le journal américain «Los Angeles Times» s'est demandé «Qui a besoin de la Suisse?» alors qu'en 2010 le magazine américain «Newsweek» a annoncé péremptoirement «La fin de la Suisse». Dans le magazine autrichien «Kurier» on pouvait lire ce qui suit: «Les Confédérés suscitent la grogne au



Indépendance, fédéralisme, souveraineté et autodétermination sont les fondements de notre pays. Ils font de la Suisse un lieu unique de sécurité, de liberté et de bien-être.

niveau international – la Suisse, une île grotesque qui doit se battre avec une foule de problèmes répugnants et dont l'image se ternit.»

Une Suisse performante et des Suisses heureux

Le «World Happiness Report 2017» de l'ONU marque un contraste étonnant avec ces appréciations négatives. Selon cette enquête, la Suisse est le quatrième pays le plus heureux du monde après la

Norvège, le Danemark et l'Islande. Quelle que soit la manière dont a été composée cette image, le fait est que les forces et les particularités de la Suisse sont toujours les mêmes: neutralité, sécurité, paix, qualité ordre, propreté, solidarité, démocratie et liberté d'opinion. Autre phénomène relevé par de nombreux observateurs: la notion de patrie s'éveille à nouveau et avec elle la fierté d'appartenir à un pays comme la Suisse.

Le pays des mythes patriotiques ou de l'acte d'origine déclenche, selon le point de vue de l'observateur, de l'admiration ou de la jalousie. Les succès des produits suisses sur les marchés internationaux, par exemple les machines de précision, les biotechnologies, des services reconnus,

des montres d'une finition et d'une précision uniques ou encore la première place au palmarès des pays les plus compétitifs du monde selon le classement du Forum économique mondial, voilà autant de réalités qui font comprendre les causes profondes la réussite du modèle suisse.

Liberté, solidarité et principe de la milice

«La liberté, raison d'être de l'Etat», voilà sans doute la formule la plus concise et la plus marquante décrivant ce phénomène. C'est ainsi qu'Ueli Maurer a expliqué le cas particulier suisse depuis 1291 jusqu'à nos jours. Et le conseiller fédéral UDC de poursuivre: «Nous avons le profond souhait de régler nos affaires nous-mêmes. Cette volonté concerne aussi bien les tentatives étrangères d'influencer notre pays que les conditions régnant à l'intérieur. Nous nous méfions des puissants. Chez nous, on a toujours eu tendance à se débrouiller soi-même et à s'entraider. Le principe de la milice porte et marque notre pays jusqu'à nos jours.» La Suisse, notre patrie, qui était encore il y a deux siècles une terre d'émigration, agit dans la conscience de sa responsabilité, de manière prudente et prévoyante, mais en toute indépendance et souveraineté.

Pierre-André Page, conseiller national, Châttonnaye (FR)



Paysanne et conseillère nationale vaudoise

Alice Glauser

«**En ce début de 2018, notre pays souverain et libre est une terre de paix, pourvoyeuse de travail et respectueuse de ses citoyens, soyons-en reconnaissants et fiers. Il n'est pas admissible cependant que nos autorités veuillent mettre notre liberté en danger par des accords inconsiderés. L'agriculture familiale par exemple ne se remettrait pas d'un accord de libre-échange avec l'Union Européenne.**»

Alice Glauser est née le 14 octobre 1954. Elle s'occupe aujourd'hui de plus de 7000 m² de vigne dans le Nord du Canton de Vaud. Conseillère nationale depuis 2007, elle s'engage tout particulièrement pour la défense des agriculteurs et du monde paysan dans son ensemble.

Alice Glauser, conseillère nationale, agricultrice et vigneronne, Champvent (VD)

Portrait: conseillère nationale et peintre en bâtiment Sandra Sollberger

Sandra Sollberger a été récemment appelée la «multicolore» du Conseil national. «Plutôt colorée que pâlotte», a répondu la sympathique représentante de Bâle-Campagne à cette qualification qui faisait sans doute allusion à son métier et non à ses positions politiques. Sandra Sollberger est en effet peintre en bâtiment avec maîtrise fédérale. Agée de 44 ans, elle est mariée à Simeon avec lequel elle a deux enfants, Florence, 20 ans, et Fabrice, 18 ans. Sandra est directrice et membre du conseil d'administration de la société Sollberger Maler SA à Bubendorf (BL). Fondée il y a 60 ans, cette entreprise familiale occupe aujourd'hui 12 employés et 2 apprentis (6 hommes et 8 femmes), une PME tout à fait typique.

Sandra Sollberger siège au Conseil national depuis 2015. Auparavant elle était députée au Grand Conseil pendant quatre ans et conseillère communale pendant huit ans. A côté de son engagement pour les PME et, plus particulièrement, pour le secteur de la peinture et de la plâtrerie, Sandra Sollberger est active dans de nombreuses associations, notamment de protection de la nature et des oiseaux. Elle est fascinée par l'ornithologie. Ses voisins savent pourquoi elle se faufile parfois discrètement dans son jardin, une paire de jumelles devant les yeux.



Sandra Sollberger, conseillère nationale de Bâle-Campagne, dirige avec son mari Simeon l'entreprise Sollberger Maler SA en tant que troisième génération. Les deux sont peintres en bâtiment avec maîtrise fédérale.



Au fait

La commune d'Oberwil-Lieli est depuis le début de l'année 2018 première au classement fiscal du canton d'Argovie. De 98% à mon entrée en fonction, le taux d'imposition est entre-temps tombé à 57%. Cela n'a été possible que grâce à un contrôle strict des charges sociales. Je suis d'avis qu'il ne faut soutenir que les personnes qui en ont réellement besoin et non pas les individus trop paresseux pour travailler. Les femmes et les hommes qui se lèvent le matin pour vivre doivent récolter les fruits de leurs efforts. En revanche, l'octroi de prestations sociales doit être soumis à certaines restrictions.

Notre commune d'Oberwil-Lieli est aussi première au classement de l'hebdomadaire «Weltwoche» selon la qualité de la vie. Nous avons construit un nouveau bâtiment scolaire, deux nouveaux jardins d'enfants, des logements pour personnes âgées, un nouveau bâtiment pour le service du feu et un équipement de loisirs. Nous avons rénové la maison communale et organisé deux fêtes de village. Pas mal de choses se sont passées durant les vingt années que j'ai siégé au conseil communal, ou que je préside la commune.



Andreas Glarner, conseiller national, Oberwil-Lieli (AG)

Libre circulation des personnes: Le triomphe des syndicats

La libre circulation des personnes met notre marché du travail sous pression. L'Etat restreint de plus en plus la liberté des entreprises et de leurs collaboratrices et collaborateurs. Le marché du travail libéral n'est plus qu'un mythe. Les gagnants sont les syndicats qui étendent leur pouvoir et s'enrichissent au frais des travailleurs. L'initiative de limitation nous libérera de ce carcan et assurera notre prospérité.

Cédant aux pressions de l'UE, la Suisse a accepté en 2002 la libre circulation des personnes avec 15 pays. Entre-temps, l'UE a accueilli 13 Etats supplémentaires. La Suisse donne à chaque ressortissant UE le droit d'immigrer librement et de prendre un emploi en Suisse. Nos salaires, nos prestations sociales et notre prévoyance vieillesse font partie des meilleurs du monde. La Suisse est très attractive, aussi bien pour des professionnels bien formés que pour des personnes peu qualifiées.

Les effets de la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes a massivement entravé la Suisse. Avec chaque extension de cette liberté, la proportion d'étrangers résidant en Suisse augmente. Elle a passé de 20% en 2002 à 25% aujourd'hui. La proportion d'étrangers au chômage est plus que le double de celle des Suisses. En 2016, le taux de chômage chez les Suisses était de 2,4% contre 6% chez les étrangers. La majorité des étrangers travaillent dans la restauration et l'hôtellerie, dans le bâtiment et le commerce de détail. Leur proportion dans ces branches atteint 40%. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, les étrangers occupés dans ces secteurs et la quote-part d'étrangers ont massivement augmenté. Mais c'est également dans ces branches que le taux de chômage est le plus élevé! Dans le canton du Tessin, le chômage annuel moyen atteint 18% dans la restauration et l'hôtellerie. Dans le secteur du bâtiment, il est même de 25% en Valais et de 8% dans le canton de Zurich. Il y aurait donc bien assez de monde sur place pour travailler dans ces branches. Néanmoins, on fait venir toujours plus d'étrangers en Suisse. Les chômeurs sont payés par les autres. Saviez-vous que les syndicats gagnent directement de l'argent avec chaque chômeur? Les



La suppression de la libre circulation des personnes renforcera la place industrielle suisse. Magdalena Martullo-Blocher, directrice de l'entreprise EMS-Chemie, en est convaincue: «Voilà la seule manière de garantir nos emplois et notre prospérité.»

syndicats font en effet partie des plus grandes caisses de chômage et facturent consciencieusement leurs services de

pas ainsi avant la libre circulation des personnes. Un étranger ne recevait un permis de travail que si le poste ne pou-

dant des décennies et qui était une de ses grandes forces a quasiment disparu. Aujourd'hui, un salarié sur deux est soumis

« Pour réduire la pression sur les salaires, l'Etat a pris des mesures d'accompagnement. Cette intervention a fortement nuit au marché du travail libéral que la Suisse connaissait pendant des décennies et qui faisait sa force. »

conseil, leurs mesures sur le marché du travail et le versement des indemnités de chômage.

Le système imposé par les syndicats

Le nombre d'étrangers pouvant postuler pour obtenir un emploi en Suisse est si grand que les salaires suisses sont forcément sous pression. Les étrangers acceptent des conditions de travail et des salaires moins bons parce qu'en comparaison avec leur pays d'origine ils sont tout de même mieux lotis. Il n'en était

pas être occupé par un travailleur résidant. L'étranger bénéficiait du même salaire que ses collègues suisses.

Il en va tout autrement dans le régime de libre circulation des personnes. Pour atténuer la pression sur les salaires, l'Etat a pris lesdites mesures d'accompagnement. Il s'agit là d'une intervention massive dans le marché du travail qui oblige les salariés et les entreprises de se soumettre à des conventions collectives de travail standardisées. Du coup, le marché du travail libéral que la Suisse a connu pen-

à une convention collective de travail. Un salarié sur quatre travaille même sous une CCT ayant force de loi pour une branche entière. Les salaires minimaux, les horaires de travail, les indemnités, les vacances, etc. sont réglés de manière uniforme et toute concurrence est neutralisée. Et cela bien que le peuple suisse se soit clairement prononcé dans l'urne contre des salaires minimaux imposés par l'Etat et des réglementations uniformes des vacances. Malgré cette standardisation, le nombre de conflits de travail augmente. Les syndicats, qui

prétendent représenter 50% des salariés alors que seulement 15% des salariés sont membres d'un syndicat, exploitent leur nouveau pouvoir pour imposer de nou-

« La libre circulation des personnes nous a apporté une forte hausse du nombre d'étrangers et du chômage. »

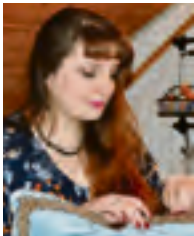
velles revendications sociales. Il faut savoir que tous les salariés et toutes les entreprises sont contraints de verser de manière forfaitaire ou par une déduction sur le salaire une dite contribution de solidarité. Ces millions atterrissent dans les caisses des associations patronales et des syndicats, soit plus de 20 millions dans le secteur de la gastronomie et près de 50 millions dans celui du bâtiment!

Supprimer la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes nous a apporté une forte augmentation de la quote-part d'étrangers et du chômage. Le marché du travail libéral a été détruit et les rapports de travail ont été centralisés et étatisés. Des revendications de la gauche ont été satisfaites contre la volonté des citoyennes et des citoyens et des conventions de travail ont été imposées à des branches entières sans que les entreprises individuelles et les salariés individuels n'aient eu un mot à dire. Les associations économiques et les syndicats encaissent et les citoyens et citoyennes paient tout en travaillant. Il est grand temps de supprimer ce monstre grâce à l'initiative de limitation! Voilà la seule manière de garantir la prospérité de la Suisse.



« Artisane genevoise, je subis de plein fouet la libre circulation. Une concurrence totalement déloyale, soutenue par la majorité des partis. Voilà pourquoi il est nécessaire de donner au peuple et aux cantons la possibilité de se prononcer sur la libre circulation. Ainsi, nous pourrions enfin reprendre le contrôle sur notre marché du travail. »



Marie-Agnès Bertinat, courtpointière indépendante à Genève (GE)

« Nous devons défendre nos traditions, encourager l'agriculture de proximité et la consommation de produits locaux. C'est indispensable à la bonne santé de notre patrimoine et pour le bien commun. Seul l'UDC s'engage dans cette direction et soutien les PME intégrées dans le tissu économique local. »



Anick Badan, propriétaire-encaveuse à Aigle (VD)

« Trop peu de politiciens ont conscience des besoins des PME et des artisans. Avant les élections, tout le monde se prétend spécialiste de la question mais lors des votes, tout est oublié et de nouvelles taxes et charges sont ajoutées. Nous devons soutenir nos entrepreneurs, aussi, je dis stop! »



Conseillère nationale Sylvia Flückiger, propriétaire de Flückiger Holz AG à Schöftland (AG)

« En tant que formatrice d'adultes, je collabore essentiellement avec des PME, en participant à la formation continue de leurs cadres et employés. Je constate que l'UDC soutient et favorise le tissu économique Suisse et ses PME, ce qui maintient et crée de nombreuses places de travail. »



Christina Susanna Darcey, formatrice d'adultes, directrice d'un institut de langues à Fribourg (FR)

« L'UDC est accusée d'être conservatrice. Mais lorsque des syndicats restent attachés à des modèles dépassés et des temps de travail plus adaptés, cela s'appelle du social. Une modernisation de notre code du travail est urgente et indispensable et ne doit plus être repoussée. »



Diana Gutjahr, conseillère nationale, directrice de Ernst Fischer AG à Romanshorn (TG)

La vague des coûts sociaux

Une personne reconnue comme réfugié bénéficie des mêmes prestations de l'aide sociale qu'un Suisse qui a travaillé durant des décennies et payé des impôts dans le pays.



Barbara Steinemann, conseillère nationale, membre de l'autorité sociale de Regensdorf (ZH)

Les prestations de l'aide sociale sont souvent si élevées qu'il ne vaut pas la peine de chercher une activité lucrative. Un jeune Erythréen, par exemple, touche un montant en liquide de 986 francs par mois. Il a en plus droit à un logement et les cotisations aux assurances sociales sont prises en charge par la collectivité. Il dispose ainsi d'un revenu standard de 2600 francs. Pour un ménage de quatre personnes, les prestations sociales atteignent au moins 5000 francs.

Même le dentiste est payé

Sous le titre des «prestations conditionnées par la situation»¹, les communes doivent de surcroît assumer les charges suivantes: dentiste, hygiène dentaire, lunettes, crèche pour les enfants, articles de bébé, ustensiles scolaires, primes, franchises des assu-

rances dommages, ménage et responsabilité civile, meubles, équipements ménagers, frais de déménagement, frais d'avocat, documents officiels, abonnements des transports publics, frais du permis de séjour, frais de déplacement pour l'exercice du droit de visite, leçons de musique. La collectivité paie de surcroît les cotisations AVS/AI. Donc si cette personne arrive en Suisse à l'âge de 18 ans et vit aux frais de l'aide sociale jusqu'à 65

ans, elle touchera une rente AVS sans avoir travaillé un seul jour en Suisse.

L'industrie de l'asile connaît un boom

Les générations précédentes de réfugiés – Vietnamiens, Hongrois, Yougoslaves, etc. – se sont intégrées de leur propre initiative. Aujourd'hui, on assiste à l'émergence d'une véritable industrie de l'asile. Par exemple, un cours d'intégration de la fonda-

tion «Chance» coûte 3385 francs par mois pour apprendre à un réfugié à travailler. Un cours d'alphabétisation est facturé 1375 francs par mois, un entraînement au travail 1700 francs. Même pour un stage pratique, les contribuables paient 1540 francs par mois sans que le succès de l'opération ne soit garanti. Le secteur de l'asile est devenu une branche industrielle à charge des contribuables et des Suisses dans le besoin.

Voici les prestations auxquelles ont droit les réfugiés reconnus en Suisse

Besoins	1 personnes	1 personne + 1 enfant	2 personnes + 2 enfants
Besoins de base	CHF 986.00	CHF 1'509.00	CHF 2'110.00
Loyer y compris charges (montant maximal)	CHF 1'100.00	CHF 1'300.00	CHF 1'600.00
Caisse maladie adultes	CHF 394.00	CHF 394.00	CHF 786.00
Caisse maladie par enfant CHF 85.–		CHF 85.00	CHF 170.00
Cotisations AVS/AI	CHF 45.00	CHF 45.00	CHF 45.00
Prestations conditionnées par la situation ¹	CHF 100.00	CHF 200.00	CHF 300.00
Montant mensuel reçu	CHF 2'625.00	CHF 3'533.00	CHF 5'011.00

¹Aide sociale selon les directives CSIAS. Les loyers des logements s'entendent y compris les charges annexes et se basent sur les règlements communaux. L'exemple choisi ici correspond au prix des logements dans l'agglomération zurichoise.

Au fait

Les coûts de l'aide sociale augmentent massivement. Entre 2005 et 2015, ils ont passé de 1,7 à 2,6 milliards de francs, soit une hausse de 60%. Or, le nombre de personnes bénéficiant de l'aide sociale n'a augmenté que de 12% durant ces dix ans pour passer de 237'500 à 265'600. Près de la moitié sont des étrangers. Nombre d'entre eux n'ont jamais travaillé et payé des impôts en Suisse. La hausse des prestations sociales doit être assumée par les contribuables des cantons et des communes qui subissent une augmentation constante de leurs charges.

Felix Müri, conseiller national, Emmen (LU)



Suisse-UE: renoncer à sa capacité d'agir, c'est perdre la partie

Il y a 25 ans le peuple suisse a décidé de conserver sa capacité d'agir en refusant le traité EEE/UE. Une marge de manœuvre indépendante et l'autodétermination sont des biens extrêmement précieux. Leur sauvegarde est la tâche première d'un pays souverain. Or, ces biens sont aujourd'hui en danger.

Il s'agit aujourd'hui, comme il y a 25 ans, d'empêcher l'adhésion de la Suisse à l'UE. Le Conseil fédéral avait à l'époque clairement exprimé son objectif dans son message adressé au Parlement: «Notre participation à l'EEE ne constitue pas le dernier mot de notre politique d'intégration. Elle doit être considérée dans le cadre d'une stratégie européenne qui se déroulera en deux phases et dont le but est l'adhésion pleine et entière de la Suisse à la CE.»

Bruxelles décide

Aujourd'hui, la classe politique nous pousse dans la même situation. La Suisse doit-elle se rattacher définitivement à l'UE? L'UE commandera-t-elle à l'avenir en Suisse? Bruxelles entend atteindre cet objectif par le biais d'un dit accord-cadre institutionnel. Et la classe politique, comme de coutume, lui cède et satisfait ce souhait monstrueux. La Suisse serait contrainte de reprendre automatiquement du droit UE sans que le peuple et les cantons n'aient un mot à dire. Ces prescriptions UE vont de l'immigration au commerce de marchandises, en passant par l'agriculture, les transports terrestres et aériens, etc. Les lois concernant la Suisse seraient à l'avenir faites à Bruxelles et non plus par le Parlement suisse et les citoyens et citoyens du pays. L'interprétation des règles serait de la compétence de la Cour de justice UE, donc de juges étrangers. Si la Suisse n'accepte pas une de ces règles, Bruxelles a le droit de prendre des sanctions contre elle. La Suisse devrait renoncer à tous les avantages que lui offre sa situation en dehors de l'UE. Ce traité de soumission sonnerait le glas d'une Suisse autodéterminée et indépendante.

Coup d'Etat par la petite porte

Les principaux profiteurs d'un tel accord seraient les politiciens et les fonctionnaires qui pourraient conti-



L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher: l'éternel combattant pour l'autodétermination et la liberté de la Suisse.

nuer de voyager vers les lieux de conférence, discuter avec les instances de l'UE et appliquer les décisions de celles-ci sans se préoccuper des intérêts des citoyens concernés. Les entreprises, les cantons et les communes en supporteraient les conséquences. Aujourd'hui déjà, l'administration fédérale et les élus poli-

commerce avec tous les Etats, y compris l'UE. Devant les atermoiements de la classe politique, les citoyens doivent prendre les choses en main et décider dans l'urne.

2. Il faut veiller à ce qu'à l'avenir le peuple suisse ait à nouveau le dernier mot et qu'il ne soit pas mis sur

« Il faut veiller à ce qu'à l'avenir le peuple suisse ait à nouveau le dernier mot et qu'il ne soit pas mis sur la touche par le biais du droit international qui n'a pas de base démocratique. »

tiques tentent d'accaparer le pouvoir. Des décisions du peuple ne sont plus respectées. Le Tribunal fédéral place le droit international au-dessus du droit suisse démocratiquement légitimé par le peuple. Malgré des décisions claires et nettes du souverain, les étrangers criminels ne peuvent plus être expulsés et la Suisse doit subir une immigration énorme.

Le moment est venu d'agir

Que faut-il faire?

1. La Suisse ne doit pas se rattacher à l'UE par le biais d'un accord-cadre institutionnel, mais demeurer un pays ouvert au monde et entretenir des relations neutres et faire du

la touche par le biais du droit international qui n'a pas de base démocratique. L'initiative pour l'autodétermination est une garantie dans ce sens. Donc: oui à l'initiative pour l'autodétermination.

3. La volonté du peuple et des cantons de gérer à nouveau de manière autonome l'immigration doit être enfin respectée. L'initiative de limitation y veille. Elle garantit une immigration modérée pour le bien de la population. Donc: signer l'initiative de limitation (voir la feuille de signatures encartée)! Pour que nos enfants aient aussi un avenir dans la prospérité et la sécurité.

Commentaire

Expulsions: L'arnaque de la clause de protection

En acceptant en 2010 l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels, le peuple suisse a exigé que les étrangers criminels soient systématiquement expulsés. Le Parlement a refusé d'exécuter cet ordre en introduisant dans la loi d'exécution une «clause de protection des délinquants». Les juges ont ainsi la possibilité de définir des «cas de rigueur», donc de renoncer à des expulsions. C'est précisément cet arbitraire des juges que voulaient empêcher les citoyennes et les citoyens. Malgré cette dilution de la décision populaire, on nous a promis une application sévère de la nouvelle loi. En ce qui me concerne, j'en doute. Le groupe parlementaire a demandé au Conseil fédéral à chaque session depuis l'entrée en vigueur de la loi en octobre 2016 combien d'expulsions avaient été prononcées. Il y en a eu juste 14 en 2016. Fin novembre 2017, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a répondu comme suit: «Les données pour l'année 2017 seront analysées en juin 2018 par l'Office fédéral de la statistique.» Or, on a appris entre-temps que la «clause de protection des délinquants» a déjà été appliquée plusieurs douzaines de fois. Comme le craignait à juste titre l'UDC, l'exception est devenue la règle et, une fois de plus, une décision du peuple n'a pas été appliquée.



Jean-Luc Addor, conseiller national, Savièse (VS)



Commentaire

Mauvaise politique d'asile



En vertu de l'accord de Dublin, la Suisse ne devrait accueillir que des requérants d'asile arrivant directement par avion. En effet, la grande majorité des requérants entrent par la voie terrestre dans l'espace UE et doivent donc être enregistrés et leur situation doit être évaluée dans un pays signataire de l'accord de Dublin. Les personnes qui ne se soumettent pas à cette procédure peuvent, selon ce traité UE, être renvoyés dans le pays de premier accueil. Côté suisse, ce principe s'applique en réalité à tous les requérants, puisque la Suisse est entourée d'Etats Dublin, mais il ne fonctionne pas dans la pratique. Néanmoins, Madame Sommaruga accueille des dizaines de milliers de requérants d'asile en Suisse. L'accord de Dublin ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit et nos autorités d'asile échouent lamentablement. Comme si cela ne suffisait pas, la ministre de la justice a commencé à faire venir directement par avion des migrants depuis la Libye. La Confédération agit donc elle aussi comme une organisation de passeurs et déclenchera ainsi de nouvelles migrations massives depuis l'Afrique. L'UDC est seule à combattre cette mauvaise politique d'asile qui durant des décennies va provoquer des coûts récurrents de milliards de francs et ruiner nos communes.



Adrian Amstutz, conseiller national, Sigriswil (BE)

Interview du conseiller national Jean-François Rime, président de l'USAM

Ne mettons pas tous nos œufs dans le panier européen !



Jean-François Rime, conseiller national et chef d'entreprise, met en garde contre une soumission au diktat de Bruxelles par l'assujettissement au système juridique européen. Domicilié à Bulle, il est marié et père de trois fils adultes. Il préside depuis mai 2012 l'Union suisse des arts et métiers.

En tant que président de l'Union suisse des arts métiers, qui compte quelque 300 000 entreprises, vous avez des défis historiques à relever en politique économique extérieure. Que faut-il faire ou ne pas faire pour soutenir la force économique de la Suisse?
A mes yeux, nos forces dans le contexte global sont notre capacité novatrice, notre compétitivité, l'attractivité de notre économie ainsi que l'efficacité et la productivité de nos entreprises. Ces qualités nous permettent de nous élever au-dessus de la moyenne. Elles doivent être sauvegardées et développées. En aucun cas nous ne devons déléguer à l'étranger la responsabilité de notre succès économique. Ce serait désastreux pour nous d'attendre que d'autres résolvent nos problèmes.

Quels sont les principaux points d'intervention de votre stratégie?

Je cite deux points: la force du franc suisse, respectivement la faiblesse de l'euro, et le coût de régulation. La Suisse ne pouvant exercer une influence directe sur les problèmes de l'UE, nous devons intervenir à d'autres niveaux. Les entreprises ont déjà fait des efforts considérables, alors que la politique est en retard en continuant de provoquer des coûts de régulation beaucoup trop élevés. Nous savons au moins depuis 2010 que nous nous handicapons nous-mêmes par cette politique. Les frais de régulation évitables et superflus absorbent quelque 10 milliards de francs de notre produit intérieur brut. Des projets permettant d'atténuer ces handicaps, que nous nous imposons nous-mêmes face à la concurrence étrangère, reposent depuis 2013 dans les tiroirs du Conseil fédéral.

La supposition selon laquelle le Conseil fédéral se concentre avant tout sur les relations avec l'UE est-elle exacte ou cette impression est-elle trompeuse?
Elle est parfaitement exacte! Il est juste

de concentrer l'attention sur l'UE qui est notre principal partenaire commercial et dont la Suisse est également une cliente importante. Nous devons cependant veiller à ne pas accroître notre dépendance de l'UE, car nous risquons ainsi de provoquer une concentration des risques. Les possibilités et les chances économiques de la Suisse dépassent largement l'espace UE. Je rappelle à ce propos que la Suisse a été le premier pays d'Europe à

conclure un accord de libre-échange avec la Chine en 2014.

Comment la politique économique extérieure de la Suisse doit-elle se positionner par rapport à l'UE?

Il s'agit avant tout d'exploiter et de développer les avantages et les bonnes conditions qu'offrent les accords bilatéraux avec l'UE. Les compétences négociatrices de notre diplomatie économique sont plus importantes que jamais. Il ne s'agit pas d'être arrogant et présomptueux, mais de faire preuve d'assurance en nous souvenant de nos forces. Ce n'est que de cette manière que l'autre partie aux négociations nous prendra au sérieux. Un politicien qui accepte tout et n'importe quoi dans des gestes d'obéissance anticipée a perdu la partie avant de pouvoir s'asseoir à la table des négociations à Bruxelles. Les lamentables régulations que nous nous imposons à nous-même, connues sous le vocable de «swiss finish», sont un véritable poison pour notre économie. En jouant constamment les premiers de classe, nous suivons à la lettre ces réglementations qui

nous entravent inutilement – juste pour faire plaisir à nos partenaires dans les négociations. Le principal effet est que nous nous affaiblissons nous-mêmes.

Comment jugez-vous les effets de l'accord-cadre institutionnel que l'UE veut imposer à la Suisse?

Je mets en garde contre une soumission servile au diktat de Bruxelles par l'assujettissement au système juridique européen. Notre marge de manoeuvre globale en serait supprimée et notre position serait durablement affaiblie. Car il est souvent juste et utile que nous agissions autrement que l'UE et que nous nous engagions dans une voie de développement différente. En acceptant un accord-cadre au goût de l'UE, le petit Etat qu'est la Suisse disparaîtrait de l'échiquier international, même sans adhésion à l'UE. Une alternative meilleure consiste à entretenir soigneusement les accords bilatéraux parce que ce système contractuel nous garantit la sécurité du droit. Les accords bilatéraux ont été négociés entre partenaires égaux, où aucun partenaire n'est soumis à l'autre.



La démocratie directe est une épine dans le pied de l'UE.



Saviez-vous que ...

... la Suisse est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'UE?

Bien que l'UE fasse du commerce avec le monde entier, la Suisse était également en 2016 le troisième partenaire commercial de l'Union européenne. 7,7% (264 milliards d'euros) du total des échanges de marchandises de l'UE ont passé par la Suisse. Les deux premières places étaient occupées par la Chine (15,2%) et les Etats-Unis (17,7%). La Suisse est donc un partenaire commercial plus important pour l'UE que la Russie (5,5%), la Turquie (4,2%) ou le Japon (3,6%).

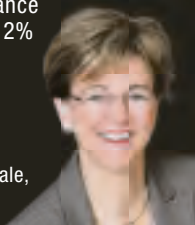
... la Suisse compte plus de chômeurs que l'Allemagne?

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le chômage des jeunes a atteint en moyenne annuelle 8,6% en Suisse en 2016 contre seulement 7% en Allemagne. Le même constat vaut pour le taux de chômage général qui était en 2016 de 5% en Suisse et de 4,1% en Allemagne.

... la Suisse connaît une croissance négative de la productivité depuis l'entrée en vigueur de la complète libre circulation des personnes?

La productivité de la Suisse affiche depuis 2007 une croissance négative. Durant la décennie précédente, nous bénéficions encore une croissance annuelle de près de 2% (BCA Research 2017).

Verena Herzog, conseillère nationale, Frauenfeld (TG)



Quelles sont les exigences de l'accord-cadre?

A la fin 2012, l'UE a annoncé à la Suisse qu'elle ne poursuivrait les négociations bilatérales qu'à la condition que la Suisse se rattache plus étroitement à l'UE par le biais d'un accord-cadre institutionnel. En clair: pour avoir accès au marché intérieur de l'UE, notre pays doit accepter sans condition le droit actuel et futur de l'UE et se soumettre aux jugements de la Cour de justice de l'UE. Cette dernière tranche les éventuelles divergences par des décisions sans appel. Si la Suisse ne peut ou ne veut pas appliquer ces jugements, l'UE peut prendre des sanctions (mesures punitives) contre la Suisse. Un tel accord-cadre aurait des conséquences extrêmement graves pour la Suisse:

- Bruxelles décide seule si une loi de l'UE concerne ou non les accords bilatéraux conclus avec la Suisse. La Suisse devrait appliquer toutes les lois de l'UE touchant

aux accords bilatéraux. Les accords bilatéraux répondent au droit en vigueur au moment de leur conclusion. Depuis, le droit de l'UE s'est développé. Selon Bruxelles, plusieurs accords bilatéraux ne répondent plus au droit actuel de l'UE.

- en cas de divergence d'interprétation des accords bilatéraux, la Cour de justice de l'UE tranche seule et sans appel. La Suisse serait contrainte de reconnaître et d'appliquer les jugements d'un tribunal de la partie adverse. Si elle refuse de s'y soumettre, l'UE peut prendre des mesures punitives, appelées pudiquement «mesures compensatoires». Les accords bilatéraux actuels ne définissent pas de tribunaux chargés de trancher des litiges. Les éventuelles divergences sont réglées par la voie diplomatique sans menace de sanction.

- en lieu et place des «milliards pour la cohésion» versés actuellement de manière ponctuelle et facultative en contrepartie à l'accès au marché intérieur UE, la Suisse serait contrainte à des contributions annuelles.

- cet accord-cadre n'est pas un traité conclu entre partenaires égaux, mais constitue en réalité un traité de soumission de type colonial. Bien que tous les détails ne soient pas encore connus, il s'avère aujourd'hui déjà que l'accord impose à la Suisse de nombreuses obligations, mais ne lui donne aucun droit.

Un tel «accord d'amitié» visant à intégrer la Suisse dans le système de l'UE n'est pas compatible avec la démocratie directe qui régit l'Etat suisse. Il doit donc être combattu vigoureusement par le peuple et les cantons, l'instance politique suprême de notre pays.

A chaud!

Pourquoi offrir un milliard à l'UE?



Jean-Claude Juncker, président de la Commission UE, a fait une visite d'Etat à la Suisse en novembre dernier. Tout allait pour le mieux, en apparence du moins. La présidente de la Confédération Doris Leuthard était pleine d'enthousiasme. Jean-Claude Juncker susurrerait des douces paroles d'amitié et parlait du beau temps. En contrepartie, le Conseil fédéral lui a promis un petit cadeau de 1,3 milliard de francs et Madame Leuthard a affirmé fièrement que ce don n'était pas lié à des intérêts, donc que la Suisse ne demandait aucune contrepartie.

Abattue en plein vol

La suite, on la connaît: la diplomatie leuthardienne basée sur des cadeaux financiers a volé en éclat. Le cadeau n'a rien rapporté. Gueule de bois à la Berne fédérale. Les déclarations lénifiantes de Juncker ont été suivies par un coup de poignard dans le dos de la présidente de la Confédération. Bruxelles – qui s'en étonnera? – ne donne pas dans la politique d'amitié, mais défend âprement ses intérêts. Le petit copain bruxellois de Madame Leuthard veut imposer par la force le mariage institutionnel de la Suisse avec l'UE et soumettre notre pays aux juges UE.

Chantage

Concrètement, l'UE exige que la Suisse reprenne à l'avenir automatiquement le droit UE. En cas de divergence d'opinion, la Cour de justice UE tranchera. Si la Suisse refuse, Bruxelles menace de prendre des mesures discriminant la place financière helvétique. Au moins savons-nous maintenant ce que l'UE de Monsieur Juncker entend par amitié: c'est l'amitié d'un parain mafieux qui te casse amicalement le bras si tu t'opposes à ses exigences.

Tromperie

La Suisse fait aujourd'hui les frais du double jeu que le Conseil fédéral et ses diplomates jouent depuis des années: d'un côté, on promet à Bruxelles qu'on finira bien par rapprocher et faire entrer la Suisse rebelle dans l'UE par la voie bilatérale, de l'autre côté et face au public suisse, on assure que l'objectif final n'est rien d'autre que l'indépendance bilatérale. L'UE a forcément fini par se rendre compte de cette tromperie et elle est furieuse. On peut même la comprendre.

Et la suite des événements?

Quelle sera la suite des événements? Il est grand temps que le Conseil fédéral parle clairement à l'UE: la Suisse veut de bonnes relations avec l'UE, mais elle ne veut pas adhérer à l'UE et elle ne veut pas être encadrée par l'UE. Elle ne veut pas reprendre automatiquement du droit UE et reconnaître des juges étrangers. Nous ne voulons pas non plus distribuer 1,3 milliard de francs à des pays qui, grâce à ce sponsoring, peuvent baisser leurs impôts pour attirer nos entreprises chez eux. Et nous voulons gérer nous-mêmes l'immigration sur notre territoire.

Non à un mariage forcé

L'UE n'entendra pas avec plaisir ces déclarations, mais cela n'est pas trop grave. L'UE exige beaucoup de choses de la Suisse, mais la Suisse ne réclame rien de ce que pourrait lui donner l'UE. Voici donc nos conseils à la Berne fédérale: respirer à fond et demeurer ferme; oui à de bonnes relations, mais non à un mariage forcé avec l'Union européenne. Monsieur Juncker supportera cette offre amicale.

Roger Köppel, conseiller national, éditeur et rédacteur en chef de la «Weltwoche», Küsnacht (ZH)



**Gagnez
ce concours**
pas trop sérieux

Jouez maintenant sur:
www.udc.ch/concours

Testez votre connaissance de l'UDC

1. Quel est le logo de l'UDC Suisse?



☐ **MA** Lune



☐ **AUT** Soleil



☐ **EL** Etoile

2. Que signifie UDC?



☐ **UO** Union dominicale craquante



☐ **GI** Union des cracks

Union
démocratique
du centre

☐ **OD** Union démocratique du centre

3. Pour quels thèmes l'UDC s'engage-t-elle tout particulièrement?



☐ **ÉTE** Liberté et indépendance



☐ **BAI** Redistribution et réglementations étatiques



☐ **ITZ** Adhésion à l'UE

4. Quel anniversaire avons-nous pu fêter le 6 décembre 2017 grâce à l'UDC?



☐ **BLA** 25 ans Liberté d'opinion



☐ **OPI** 25 ans 1er août férié



☐ **RMI** 25 ans Non à l'EEE

5. Quels sont les conseillers fédéraux UDC actuellement en fonction?



☐ **YO** Adolf Ogi et Christoph Blocher



☐ **NAT** Ueli Maurer et Guy Parmelin



☐ **AH** Christa Rigozzi et Linda Fähr

6. Quel événement a conduit à la fondation de l'UDC?



☐ **ION** Fédération des partis paysans en 1971



☐ **LAR** Fondation du club de youtze Seerose, 1952



☐ **UPF** Bataille de Morgarten, 1315

Inscrire ci-dessous à la suite les caractères en rouge.

Mot de la solution:

1^{er} prix: visite guidée du Palais fédéral pour 4 personnes avec un parlementaire au choix, puis repas de midi

2^e prix: panier paysan garni de produits régionaux d'une valeur de 300 francs

3^e prix: bon d'une valeur de 200 francs pour un brunch au Stockhorn, la montagne près du domicile d'Albert Rösti, président de l'UDC Suisse

Participez en ligne à l'adresse www.udc.ch/concours ou notez votre adresse ci-dessus, découpez le talon et envoyez-le dans une enveloppe pour le tirage au sort à l'adresse suivante:

UDC Suisse, Secrétariat général, Case postale, 3001 Berne, tél. 031 300 58 58, fax 031 300 58 59, courriel info@udc.ch

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NP Lieu: _____

Courriel / Mobile: _____

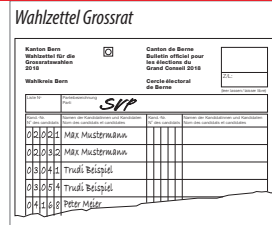
Elections au Conseil-exécutif: Allons de l'avant avec Neuhaus et Schnegg 10

Les conseillers d'Etat Neuhaus et Schnegg s'engagent pour des prestations publiques finançables, des mesures pour encourager l'économie et une diminution des impôts.



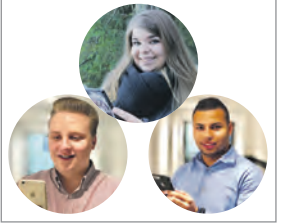
Notre équipe au Grand Conseil: 241 personnalités s'engagent pour Berne 11

L'UDC s'engage à fond pour les élections au Grand Conseil: du jeune employé de banque de 20 ans à l'agent de probation de 78 ans, du montagnard de l'Oberland bernois à la conseillère municipale à Bienne: l'UDC – un vrai parti du peuple!



JUDC – groupe de chat: Jeune = Oui à l'UE??? 15

25 ans après le Non à l'EEE, les jeunes ne veulent ni une entrée de la Suisse dans l'UE ni se soumettre à des accords-cadres avec l'UE.



Avec 100 ans d'expérience pour un Canton de #bernefort

L'UDC fête ces 100 ans cette année. Nous jetons un regard rétrospectif sur un siècle d'engagement pour votre liberté et votre sécurité; mais nous voulons aussi assurer l'avenir de notre beau canton.



Le stress croissant des pendulaires, les heures d'embouteillage coûteuses, la bureaucratie tentaculaire tout comme les revendications impudentes de l'UE ainsi qu'une situation mondiale de plus en plus précaire menacent notre avenir. Mais nous ne restons pas impassibles face à ce développement. Nous nous engageons sur le plan fédéral, cantonal et communal en tant que parti le plus fort du canton pour mettre un frein à la centralisation et à l'immigration.

Formation professionnelle au lieu d'immigration

Avec le slogan #bernefort, nous consolidons notre engagement pour les prochains 100 ans. Des esprits forts

s'engagent pour un canton fort. Pour un avenir positif, il nous faut une offre diversifiée en places de travail et un développement décentralisé ingénieux. La centralisation de ces dernières années s'est avérée contre-productive: des frais de coordination supplémentaires élevés et des trajets rallongés pour aller au travail. Nous changeons aujourd'hui radicalement de cap. Un mixage bien dosé d'exploitations agricoles, d'entreprises industrielles, artisanales et de technologies de pointe est une plus-value nécessaire qui garantit en outre une bonne qualité de vie. Pour cela, il faut donner une large marge de manœuvre aux esprits innovateurs et aux entreprises. Parallèlement, une offre de formation de qualité assure à la région une main-d'œuvre qualifiée.

Des prestations et non un nivellement vers le bas

Dix ans de majorité rouge-verte au gouvernement ont pour résultat que dans le canton de Berne, on ne cesse de redistribuer, de niveler vers le bas et de bureaucratiser. Supprimer les notes à l'école, plumer les automobilistes, augmenter les impôts n'ont été évités de justesse que grâce à l'intervention de l'UDC. Le succès à la dernière élection complémentaire au Conseil-exécutif donne un signal clair. Les mesu-

res d'allègement adoptées au Grand Conseil marquent le premier grand succès de la nouvelle majorité bourgeoise au gouvernement.

Sécurité au lieu des scandales de l'asile

Les dépenses astronomiques scandaleuses dans le secteur de l'asile, les menaces de prédicateurs incitant à la haine aussi bien que les échauffourées de la Reithalle ne doivent plus être tolérées. La tâche primaire de l'État est d'assurer la sécurité. Nos policières et policiers donnent le meilleur d'eux-mêmes au quotidien et méritent d'être soutenus politiquement. Les processus et les bases légales, les ressources dans le secteur de l'asile et la sécurité doivent être axés sur ces objectifs, les dangers doivent être détectés et écartés. Les prédicateurs incitant à la haine doivent être expulsés et les émeutiers répondre de leurs actes.

Notre engagement n'a pas faibli depuis 100 ans, notre but a toujours été et est que le canton de Berne soit un lieu attrayant aussi bien pour y vivre qu'y travailler et pour y produire. Merci de votre soutien!

Werner Salzmann, Mülchi,
Président de l'UDC du canton de Berne



Chacun doit avoir la liberté de décider s'il veut se déplacer à pied, à vélo, à bicyclette électrique, sur un Segway, avec les transports publics, son propre véhicule électrique ou son SUV. Le même constat vaut pour la mise sous tutelle croissante des automobilistes par des mesures comme des cours supplémentaires pour les nouveaux conducteurs, voire des interdictions de conduire pour les seniors même s'ils n'ont pas commis de faute. Nous nous battons donc

- contre des nouveaux péages routiers
- contre l'interdiction des moteurs à essence ou diesel
- contre la mise sous tutelle de seniors ou de nouveaux conducteur qui n'ont pas commis de faute



Pour beaucoup de choses, les Bernoises et les Bernois paient un peu plus qu'ailleurs. Parallèlement on ne cesse de centraliser et d'étendre les services de l'Etat. Cela ne peut pas continuer ainsi, car chaque franc durement gagné compte.

Nous avons déjà réussi à baisser l'impôt sur les véhicules à moteur, mais nous restons vigilants

- pour que les administrations travaillent efficacement et dans l'intérêt des citoyens
- pour modérer les taxes et redevances sur les déchets, les eaux usées, l'électricité, l'huile de chauffage, le gaz et l'essence
- pour réduire les impôts sur le revenu et la fortune



Le chaos qui règne actuellement dans l'asile fait exploser les coûts et accroît le risque d'actes terroristes. Pendant que les amendes pour les contraventions routières rapportent de plus en plus gros, des malfaiteurs sont relâchés pour des motifs incompréhensibles ou bénéficient de thérapies onéreuses du type «Carlos» et des prédicateurs haineux ne sont pas renvoyés. Nous n'acceptons pas cela!

Nous exigeons

- l'utilisation ciblée des finances pour la protection face aux actes terroristes
- l'échange automatique d'informations entre les autorités pour identifier des individus potentiellement dangereux
- une expulsion systématique des délinquants



Nous misons sur les produits et les prestations des familles paysannes bernoises. Qu'il s'agisse de production bio ou prestations écologiques requises, les denrées alimentaires régionales sont durables. Elles ont non seulement un prix, mais aussi une valeur. Non extensible, le sol doit être exploité de manière ciblée pour garantir la sécurité alimentaire et la biodiversité, ce qui signifie

- que le potentiel d'anciens bâtiments vides et de friches industrielles doit être mieux exploité
- que les changements d'affectation doivent être encouragés dans le sens d'un développement de l'habitat vers l'intérieur et
- qu'il faut innover au lieu de réglementer à outrance!



#bernstark #bernefort
SVP wählen! Votiez UDC!

Conseillers d'État UDC

Les prestations publiques doivent être efficaces et finançables

Le canton de Berne fait partie des cantons économiquement faibles. Les conseillers d'État Christoph Neuhaus et Pierre Alain Schnegg s'engagent résolument à remettre en question les prestations publiques et leur niveau, et parallèlement à prendre des mesures pour renforcer l'économie, base de finances saines.

Le canton de Berne, canton passerelle bilingue entre la Suisse romande et la Suisse alémanique offre une diversité exceptionnelle. Dans une Suisse qui recense douze millions d'habitants, le Mittelland serait couvert de bâtiments, et sans la formule Jura, le Jura bernois perdrait du terrain économiquement, et sans la promotion du tourisme, la structure économique de l'Oberland bernois serait menacée. Vue la faiblesse économique du canton, le défi est de taille pour le Conseil d'État s'il veut



«Notre beau canton serait couvert de bâtiments dans une Suisse de 12 millions d'habitants. Il ne faut pas en arriver là. Développement Oui – Sans limite Non!»

Christoph Neuhaus

l'autre et avait pour conséquence une augmentation continue de la dette.

Premiers succès avec les mesures d'allègement

Pour que le canton bénéficie d'une position solide à l'avenir, il doit pour le moins être dans la moyenne de l'imposition fiscale d'autres cantons. C'est justement là que le bât blesse, car pour la fiscalité des entreprises, c'est loin d'être le cas, il faut donc s'engager rapidement pour des allègements fiscaux dans ce secteur. Les personnes physiques doivent être aussi déchargées à moyen terme.

Dans le budget cantonal, il y a de nombreuses possibilités de réduire les dépenses ou au moins de ralentir leur croissance qui croît d'année en année. Une meilleure collaboration entre les directions permettrait d'éviter des procédures parallèles, d'être plus efficace au travail, d'assurer que les finances cantonales servent à la population et non à l'administration, à de grandes organisations ou encore à des investissements considérables et superflus.

Supprimer les fausses incitations

Les prestations doivent être vérifiées régulièrement pour éliminer les fausses incitations. Si un bénéficiaire de l'aide sociale reçoit plus que quelqu'un qui travaille à 100%, il y a



«Un canton économiquement faible comme l'est le canton de Berne doit veiller à ce que chaque franc du contribuable soit utilisé efficacement. Il faut se défaire des vieux schémas.»

Pierre Alain Schnegg

quelque chose qui cloche dans le système. Il faut donc baisser le montant de l'aide sociale et en contrepartie, récompenser des prestations exceptionnelles. On atteint ainsi deux buts :

- Exercer une activité lucrative – même si les revenus sont peu importants – est plus intéressant que de toucher l'aide sociale.
- Motiver la personne qui est à l'aide sociale et la soutenir dans ses efforts d'intégration sur le marché de l'emploi.

Se défaire de vieux schémas

Les contributions versées par le canton à de nombreuses organisations

sont le fruit d'un développement historique. Elles correspondent à des négociations surannées et n'ont parfois aucun lien avec les prestations fournies aujourd'hui, resp. les besoins spécifiques des organisations soutenues financièrement à l'exemple de la collaboration entre le Centre de puériculture et le Service psychologique pour enfants et adolescents. Des sommes mirifiques ont été versées qui ont atteint des coûts vertigineux par consultation. Cette forme de collaboration est désuète et doit faire place à un modèle moderne et moins onéreux. Les tâches du Centre de puériculture tout

comme celles du Service psychologique pour enfants et adolescents ne seront nullement affectées par ces mesures.

Analyser et agir

Nos conseillers d'État observent, analysent et décident. Leur but est que chaque franc versé par le contribuable serve efficacement à l'ensemble de la population. C'est un défi de taille pour un grand canton comme le canton de Berne, mais Christoph Neuhaus et Pierre Alain Schnegg sont prêts à relever ce défi pour vous, chère électrice, cher électeur.

Avançons. Ensemble!

Philippe Müller Pierre Alain Schnegg Beatrice Simon Christoph Neuhaus

Élection du Conseil-exécutif
25 mars 2018

www.avancer-ensemble.BE

FÊTE DU JUBILÉ

10 MARS 2018

Sporthalle Schüpfen

Entrée libre

Inscription:
sekretariat@svp-bern.ch

13h45

Ouverture avec parade et concert de la Kavallerie Bereitermusik Bern

Programme varié avec nos politiciens nationaux et cantonaux

Allocutions du conseiller fédéral Guy Parmelin, du conseiller fédéral Ueli Maurer, de l'anc. conseiller fédéral Dölf Ogi, du conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg, du conseiller d'Etat Christoph Neuhaus, satire politique avec Andreas Thiel, séquences musicales de la Steelband Lyss, de la Brass Band Schüpfen et du Treichlerclub Seeland

Dès 20h00

Banquet/restauration avec Tom Küffer & Friends

21h00

Tirage du grand prix de la tombola : une Toyota RAV4

Dès 23h00

Bar avec DJ MTS

AUS LIEBE ZUM
WINTER

TOYOTA RAV4 HYBRID

Ab sofort mit CHF 3'500.– Prämie und 0,9%-Leasing

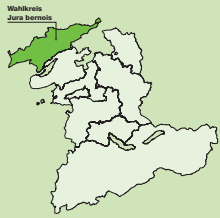
RAV4 Hybrid Victory 4x4, 2,5 HSD, 145 kW, CHF 49'600.– abzgl. Cash-Prämie von CHF 3'500.– = CHF 46'100.–, Ø Verbr. 5,1 l/100 km, CO₂ 118 g/km, En.-Eff. C, Ø CO₂-Emissionen aus Treibstoff- und/oder Strombereitstellung: 27 g/km. Ø CO₂-Emission aller in der Schweiz immatrikulierten Fahrzeugmodelle: 133 g/km. Leasingkonditionen: Eff. Jahreszins 0,90%, Vollkaskoversicherung obligatorisch, Kautions vom Finanzierungsbetrag 5% (mind. CHF 1'000.–), Laufzeit 24 Monate und 10'000 km/Jahr. Eine Leasingvergabe wird nicht gewährt, falls sie zur Überschuldung führt. Die Verkaufsaktionen sind gültig für Vertragsabschlüsse mit Inverkehrsetzung vom 1. Januar 2018 bis 28. Februar 2018 oder bis auf Widerruf. Abbildung zeigt aufpreispflichtige Optionen.

TOYOTA
ALWAYS A BETTER WAY

Elections au Grand Conseil : Toutes les têtes et toutes les listes UDC

Jura bernois Liste 1

Belprahon, Bévillard, Champoz, Châtelat, Corcelles, Corgémont, Cormoret, Cortébert, Court, Courtelary, Crémines, Eschert, Grandval, La Ferrière, La Heutte, La Neuveville, Loveresse, Malleray, Monible, Mont-Tramelan, Moutier, Nods, Orvin, Perrefitte, Plateau de Diesse, Pontenet, Péry, Rebéveiller, Reconvilier, Renan, Roches, Romont, Saicourt, Saint-Imier, Sauge, Saules, Schelten, Seehof, Sonceboz-Sombeval, Sonvilier, Sornetan, Sorviller, Souboz, Tavan-nes, Tramelan, Villeret



sortante

Anne-Caroline Graber
1976, La Neuveville
Dr ès sciences poli-
tiques, députée



sortant

Roland Benoit
1948, Corgémont
Ing. Agronome HAFL,
député



sortant

Etienne Klopfenstein
1955, Corgémont
Maître-agriculteur,
maire, député



sortant

Marc Tobler
1960, Moutier
Agriculteur, conseiller
municipal, député



André Mercerat
1954, Champoz
Technico-commercial,
membre du Conseil du
Jura bernois



Maxime Ochsenbein
1991, Bévillard
Educateur, membre
du Conseil du Jura
bernois



Beat Scheidegger
1959, Les Reussilles
Agriculteur, membre du
Conseil général et du
Conseil du Jura bernois



Tina Schluep
1992, Moutier
Enseignante e.f.,
conseillère de ville



Jean Siegenthaler
1963, Mont-Soleil
Agriculteur et prési-
dent de la fédération
d'élevage bovin du Jura
bernois



Michel Tschan
1979, Corgémont
Planificateur financier,
conseiller municipal et
membre du Conseil du
Jura bernois



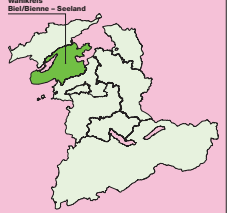
Marc Voiblet
1967, Reconvilier
Maçon, conseiller mu-
nicipal (vice-président)



**Naïké Vuilleumier
Rotzer**
1991, Tramelan
Opératrice en horlo-
gerie

Biel/Bienne – Seeland Listes 6 + 7

Aarberg, Aegerten, Arch, Bangerten, Barga, Bellmund, Biel / Bienne, Brügg, Brüttelen, Bütigen, Bühl, Büren und Meienried, Diessbach bei Büren, Dotzigen, Epsach, Erlach, Evillard/Leubringen, Finsterhennen, Gals, Gampelen, Grossaffoltern, Hagneck, Hermrigen, Ins, Ipsach, Jens, Kallnach, Kappelen, Lengnau, Leuzigen, Ligerz, Lyss, Lüscherz, Meisberg, Merzigen, Mörgen, Müntschemier, Nidau, Oberwil bei Büren, Orpund, Pieterlen, Port, Radel-
fingen, Rapperswil, Rüti bei Büren, Saf-
nern, Scheuren, Schüpfen, Schwadernau,
Seedorf, Siselen, Studen, Sutz-Lattrigen,
Treiten, Tschugg, Twann-Tüscherz, Täuffe-
len, Vinelz, Walperswil, Wengi, Worben



sortante

**Christine
Gerber-Weber**
1966, Detligen
Dipl. Bäuerin/Kauffrau,
Grossrätin



sortant

Willy Marti
1957, Kallnach
Geschäftsführer Holz-
baubetrieb, Grossrat



sortant

Mathias Müller
1970, Orvin
lic. phil., Berufsoffizier,
Grossrat



sortant

Fritz Ruchti
1951, Seewil
Dipl. Meisterlandwirt,
Grossrat



sortant

Martin Schlup
1960, Schüpfen
Dipl. Meisterlandwirt,
Lastwagenführer,
Grossrat



sortant

Fritz Wyss
1971, Wengi
Agro. Ing. HTL/
Landwirt, Grossrat



Hans-Ueli Aepli
1966, Biel
lic. rer. pol., Journalist
BR



Fritz Affolter
1951, Aarberg
Sekundarlehrer,
Gemeindepräsident



Rita Arnold
1945, Biel
Rentnerin



Markus Baumann
1983, Nidau
Manager-Deputy Head
of Logistic Operations,
Stadtrat



Heinz Berger
1961, Aegerten
Lokomotivführer



Barbara Bohli
1951, Lobsigen
Heimleiterin, Gemein-
derätin



**Dominique
Burkhardt**
1974, Erlach
Berufsunteroffizier
Genietruppen



**Dominik
Dummermuth**
1997, Lyss
Matur, Unteroffizier



Eduard Eggli
1959, Buswil
Unternehmer, Mitglied
GGR Lyss



Alice Egli
1939, Biel
Rentnerin, Bewäh-
rungshelferin



Fredy Faul
1969, Erlach
Unternehmer,
Gemeinderat



Leander Gabathuler
1992, Nidau
Student Master of Sci-
ence in Business Ad-
ministration, Stadtrat



Oliver Grob
1982, Nidau
ICT Business
Engineer, Stadtrat



Nadja Günthör
1965, Erlach
Communication
Managerin, Assistentin



Werner Hässig
1949, Brügg
Schreinermeister in
Pension, Gemeinderat



Christoph Henz
1998, Seedorf
Bankkaufmann



Bernhard Hofer
1945, Tschugg
Dr.med.vet., Tierarzt



Sara Ellen Hübscher
1967, Lyss
Fürsprecherin,
dipl. Mediatorin FH



Luis Jucker
1961, Müntschemier
dipl. Ing. HTL,
Gemeinderat



Urs Köchli
1951, Lyss
Dr.med.vet., Gemein-
derat GGR



Roland Lutz
1955, Nidau
Dipl. Betriebsfach-
mann HF, Gemein-
derat



Thomas Marolf
1974, Nidau
Eidg. Dipl. Produkti-
onsleiter, Stadtrat



Roger Maurer
1972, Dotzigen
Landmaschinen-
mechanikermeister,
Gemeindepräsident



Jürg Michel
1951, Lyss
Messeleiter, Vize-
gemeindepräsident



Peter Nydegger
1963, Orpund
Tech. Kaufmann



Jan Pauli
1995, Büren a/A
Plattenleger EFZ



Pierre-André Pittet
1965, Schüpfen
Vizedirektor Schwe-
izer Milchproduzenten
SMP, Gemeinderat



Richard Raynald
1965, Müntschemier
Masch. Ing. Produkti-
onsleiter, Gemein-
depräsident



Julien Rochat
1984, Bienne
Mécanicien auto-
mobile (avec CFC),
conseiller de ville



Viktor Sauter
1944, Nidau
Kaufmann, Stadtrat



Benjamin Schmid
1993, Lyss
Mitarbeiter Generalse-
kretariat SVP, Bachelor
BWL



Sandra Schneider
1991, Biel
Kaufmännische
Angestellte, Stadträtin



Anja Senti
1996, Bellmund
Hochbauzeichnerin
mit Matura, Studentin
Architektur



Heinrich Sgier
1954, Pieterlen
Geschäftsführer,
Gemeinderat



Adrian Spahr
1994, Lengnau
Polizist mit eidg. Fachausweis, Präsident JSVP Kanton Bern



Peter Stalder
1981, Pieterlen
Eidg. diplomierter Meisterlandwirt, Vize-gemeindepräsident



Urs Stettler
1959, Biel
Bundesangestellter



Samuel Suter
1961, Orpund
Lehrer Realstufe, Gemeinderat



Peter von Arx
1963, Walperswil
Abteilungsleiter Öffentliche Sicherheit, Gemeinderat



Olivier Waechter
1974, Bienne
Directeur des Finances, Stadtrat



Silvia Wellinger
1973, Kallnach
Juristin, Kriminologin



Patrick Widmer
1968, Biel
Leiter Ausbildung & Entwicklung, Feuerwehr Agglomeration Biel, Stadtrat



Bruno Wingeyer
1954, Nidau
Selbständiger Immobilienmakler, Einbürgerungskommission



Ursula Wingeyer
1960, Nidau
Geschäftsführerin, Stadträtin



Max Wolf
1951, Lengnau
Metzgermeister, Gemeindepräsident



Petra Wyss
1968, Aarberg
Unternehmerin

Oberaargau Liste 3
Aarwangen, Attiswil, Auswil, Bannwil, Berken, Bettenhausen, Bleienbach, Busswil bei Melchnau, Eriswil, Farnern, Gondiswil, Graben, Heimenhausen, Hermiswil, Herzogenbuchsee, Huttwil, Inkwil, Langenthal, Lotzwil, Madiswil, Melchnau, Niederbipp, Niederönz, Oberbipp, Obersteckholz, Ochlenberg, Oeschenschach, Reisiswil, Roggwil (BE), Rohrbach, Rohrbachgraben, Rumisberg, Rüttschelen, Schwarzhäusern, Seeburg, Thunstetten, Thörigen, Ursenbach, Walliswil bei Niederbipp, Walliswil bei Wangen, Walterswil (BE), Wangen an der Aare, Wangenried, Wiedlisbach, Wolfisberg, Wynau, Wyssachen



Patrick Freudiger
1984, Langenthal
Selbstständiger Rechtsanwalt, Stadtrat, Grossrat



Samuel Leuenberger
1962, Bannwil
Meisterlandwirt, Grossrat



Beat Bösiger
1970, Niederbipp
Gemüseproduzent, Unternehmer



Markus Bösiger
1957, Roggwil
Unternehmer



Corinna Grossenbacher
1963, Langenthal
Projektleiterin Informatik und Betriebsprozesse



Thomas Krähenbühl
1986, Röthenbach b.H.
Meisterlandwirt/landw. Berater IP-Ring Waldhof, Betriebsleiter, Gemeinderat



Klaus Reinmann
1958, Bleienbach
Unternehmer, Gemeinderat



Markus Roth
1956, Madiswil
Versicherungs- und Vorsorgeberater



Andreas Schüpbach
1958, Huttwil
Meisterlandwirt



Gabriela Seiler
1972, Aarwangen
Kauffrau, Gemeinderätin

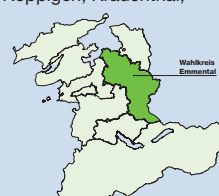


Käthi Sommer
1972, Walterswil
Bäuerin, Hausfrau



Elsbeth Steiner
1958, Lotzwil
Geschäftsführerin Spitex, Gemeinderätin

Emmental Listen 1 + 2
Aefligen, Affoltern im Emmental, Alchenstorf, Burgdorf, Bätterkinden, Dürrenroth, Eggwil, Ersigen, Niederörsch, Oberösch, Hasle bei Burgdorf, Heimiswil, Hindelbank, Höchstetten und Hellsau, Kernenried, Kirchberg, Koppigen, Krauchthal, Langnau, Lauperswil, Lyssach, Lützelflüh, Mötschwil und Rütli b.L., Oberburg, Rumendingen, Röthenbach im Emmental, Rüderswil, Rüttligen-Alchenflüh, Rüegsau, Schangnau, Signau, Sumiswald, Trachselwald, Trub, Trubschachen, Utzenstorf, Wiler bei Utzenstorf, Willadingen, Wynigen, Zieblebach



Markus Aebi
1958, Hellsau
Eidg. dipl. Landwirt, Grossrat



Alfred Bärtschi
1965, Lützelflüh
Eidg. dipl. Landwirt, Grossrat



Andrea Gschwend-Pieren
1978, Oberburg
Betriebswirtschafterin lic. oec. HSG, Unternehmerin, Gemeinderätin, Grossrätin



Walter Sutter
1961, Langnau
Eidg. dipl. Landwirt, Gemeindepräsident, Grossrat



Peter Aeschlimann
1964, Trub
Lastwagenführer/Unternehmer, Gemeindepräsident



Patrik Anliker
1967, Ersigen
Berufsoffizier, Schulkommandant, Oberst i Gst



Susanne Beer
1965, Rüderswil
Dipl. Finanzverwalterin, Gemeinderätin



Urs Buri
1960, Hasle b. Burgdorf
Landwirt



Peter Erhard
1976, Langnau i. E.
Metzgermeister/Unternehmer



Beat Gerber
1967, Bärau
Eidg. dipl. Landwirt, Gemeinderat



Jürg Geber
1959, Gohl
Eidg. dipl. Landwirt, Gemeinderat



Ueli Gfeller
1962, Schangnau
Landwirt



Michael Hirschi
1982, Burgdorf
Jurist, Krankenversicherungsfachmann eidg. FA



Fabian Horisberger
1977, Wynigen
Unternehmensberater, Finanzplaner eidg. FA, Gemeindepräsident



Walter Hutmacher
1970, Lauperswil
Abteilungsleiter Holzbau, eidg. dipl. Landwirt



Nathalie Iseli
1986, Aefligen
Dentalassistentin



Heinz Kämpfer
1963, Affoltern
Eidg. dipl. Landwirt, Vizepräsident Berner Bauern Verband



Fritz Lehmann
1956, Sumiswald-Grünen
Meisterlandwirt, Vizepräsident Gemeinderat



Simon Niffenegger
1980, Burgdorf
IT-Unternehmer, Wirtschaftsinformatiker



Thomas Nyffenegger
1970, Bätterkinden
IT-Unternehmer, Informatiker, Gemeinderat



Bruno Rosser
1959, Burgdorf
Sachbearbeiter Ordnungs- und Sicherheitsdirektion



Roland Rothenbühler
1971, Schwanden i. E.
Meisterlandwirt, Gemeindepräsident



Fritz Rüfenacht
1965, Rüegsauschachen
Selbständiger Unternehmer, Gemeindepräsident



Roland Ryser
1967, Affoltern i. E.
Landwirt



Elisabeth Salzmann
1971, Signau
Med. Praxisassistentin, Bäuerin, Gemeinderätin



Beat Schürch
1972, Kirchberg
Meisterlandwirt, Gemeinderat



Martin Sempach
1965, Lützelflüh
Käsermeister



Michelle Singer
1994, Utzenstorf
Floristin, Drucktechnologin i.A.



Hanspeter Sutter
1965, Alchenstorf
Baumeister



Adrian Zemp
1969, Kernenried
Unternehmer/dipl. Inf. Ing. HTL/EMBA, Gemeinderatspräsident

Mittelland Nord Liste 2
Allmendingen, Bolligen, Bremgarten, Bärswil, Diemerswil, Ferenbalm, Fraubrunnen, Frauenkappelen, Gولات, Gurbrü, Iffwil, Ittigen, Jegenstorf, Kirchindach, Kriechenwil, Laupen, Mattstetten, Meikirch, Moosseedorf, Muri bei Bern, Mühleberg, Münchenbuchsee, Münchenwiler und Clavaleyres, Neuenegg, Ostermundigen, Stettlen, Urtenen, Veichigen, Wiggiswil und Deisswil b.M., Wileroitigen, Wohlen, Worb, Zollikofen, Zuzwil



Daniel Bichsel
1969, Zollikofen
Gemeindepräsident, Grossrat



Sabina Geissbühler-Strupler
1950, Herrenschanen
Primar- und eidg. dipl. Turn-/Sportlehrerin, Grossrätin



Lars Guggisberg
1977, Kirchindach
Fürsprecher, Geschäftsführer, Grossrat



Annegret Hebeisen-Christen
1966, Münchenbuchsee
KMU Geschäftsfrau SIU, Bäuerin, Grossrätin



Marlis Gerteis-Schwarz
1971, Neuenegg
Leiterin Direktionssekretariat, erfahrene Gemeinderätin



Markus Bärtschi
1972, Muri b. Bern
Notar und Anwalt (eigene Kanzlei), Gemeinderat



Jennifer Herren
1990, Gümligen
Anwältin, Gemeinderätin GGR



Marc Bieri
1975, Fraubrunnen
Chef Verkehr und Transporte LBA



Silvia Jäger
1976, Ittigen
Leiterin Verwaltung



Yannick Buchter
1987, Ostermündigen
Leiter Mobilmachungsführung einer Territorialdivision der Armee, Gemeinderat GGR



Alik Panayides
1964, Ostermündigen
Geschäftsführerin, Vize-Gemeindepräsidentin



Michael Christen
1987, Bolligen
KMU-Unternehmer, Geschäftsführer



Susanne Schori
1959, Wohlen
Leiterin Carecenter für Sauerstoffpatienten, Gemeinderätin



Markus Horst
1989, Rosshäusern
Unternehmer



Markus Lüscher
1967, Schalunen
Landwirt



Peter Salzmann
1964, Mülchi
Selbständiger Landwirt



Daniel Schär
1959, Jegenstorf
Eidg. dipl. El. Inst., Geschäftsführer und Inhaber



Walter Schilt
1958, Utzigen
Gemeindepräsident, Geschäftsleiter



Roger Schneiter
1976, Ostermündigen
Unternehmer, Schreiner, Gemeinderat GGR



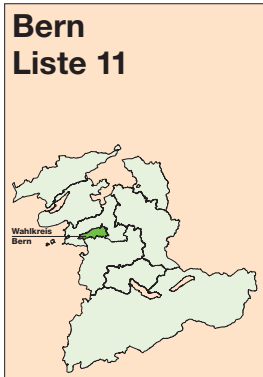
Thomas Schori
1972, Urtenen-Schönbühl
Selbständigerwerbender Projekt- und Bauleiter für Hochbauten



Kurt Wenger
1953, Meikirch
Leiter Strassenverkehrs- und Schifffahrtsamt Armee, Oberst, Gemeindepräsident



Bruno Wermuth
1961, Vielbringen b. Worb
Biolandwirt und Ausbildner, Gemeinderat



**Bern
Liste 11**



Stefan Hofer
1975, Bern
Pilot / Unternehmer, Grossrat, Stadtrat



Henri-Charles Beuchat
1968, Bern
Treuhand, Stadtrat



Eliane Burn
1982, Bern
Eidg. dipl. Kauffrau, Unternehmerin, VR und Mitglied GL



Xavier Dufour
1989, Bern
Student der Rechtswissenschaften



Othmar Feller
1956, Bern
Mechaniker, Lastwagenführer



Alexander Feuz
1964, Bern
Rechtsanwalt, Stadtrat



Thomas Glauser
1973, Bern
Eidg. Dipl. Landwirt, Unternehmer



Roger Nussbaumer
1986, Bern
Kaufm. Angestellter



Erich Hess
1981, Bern
Nationalrat / Unternehmer, Lastwagenführer, Stadtrat



Roland Iseli
1965, Bern
Unternehmer, Stadtrat



Ulrich Jaisli
1953, Bern
Holzkaufmann, Stadtrat



Roland Jakob
1966, Bern
Eidg. dipl. Malermeister, alt Stadtrat



Monika Kammermann
1964, Bern
Kaufm. Angestellte



Daniel Lehmann
1963, Bern
Dipl. Meisterlandwirt, Jurist, Stadtrat



Steve Urs Maurath
1989, Bern
Bäcker, Facharbeiter



Kurt Rüegsegger
1953, Bern
Eidg. dipl. Malermeister, Stadtrat



Beat Schori
1950, Bern
Pensioniert, Grossrat 2002-2010, Stadtratspräsident 2003



Stefan Spörri
1959, Herrenschandlen
Arzt



Janosch Weyermann
1995, Bern
Angehender Tourismusfachmann HF



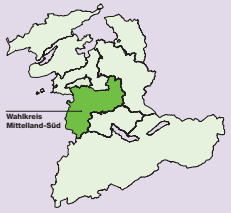
Marc-Daniel Wyss
1981, Bern
Koch



Hans Jörg Rüegsegger
1970, Riggisberg
Landwirt mit HF/Präsident Berner Bauern Verband, Grossrat

Mittelland Süd Listen 7 + 8

Arni, Belp, Biglen, Bowil, Brenzikofen, Freimettigen, Gelterfingen, Gerzensee, Grosshöchstetten, Guggisberg, Herbligen, Häutligen, Kaufdorf, Kehrsatz, Kiesen, Kirchdorf, Jaberg, Noflen, Kirchenthurnen, Konolfingen, Köniz, Landiswil, Linden, Lohnstorf, Mirchel, Mühledorf, Mühlethurnen, Münsingen, Niederhünigen, Oberbalm, Oberdiessbach, Oberhünigen, Oberthal, Oppligen, Riggisberg, Rubigen, Rüeggisberg, Rümligen, Rüschegg, Schlosswil, Schwarzenburg, Toffen, Tägertschi, Wald und Niedermuhlen, Walkringen, Wichtrach, Zäziwil



Verena Aebischer
1989, Riffenmatt
Gemeindeverwalterin, Grossrätin



Ueli Augstburger
1959, Gerzensee
Meisterlandwirt/Betriebsleiter, Grossrat



Andreas Burren
1961, Lanzenhäusern
Landwirt, Grossrat



Werner Moser
1956, Landiswil
Meisterlandwirt, Grossrat



Moritz Müller
1964, Bowil
Eidg. dipl. Hufschmied, Gemeindepräsident, Grossrat



Hans Jörg Rüegsegger
1970, Riggisberg
Landwirt mit HF/Präsident Berner Bauern Verband, Grossrat



Hanspeter Aeschlimann
1954, Walkringen
Unternehmer, Gemeinderat



Urs Baumann
1968, Münsingen
Eidg. dipl. Elektroinstallateur/Unternehmer, Gemeinderat



Yannik Beugger
1997, Wichtrach
Kaufmann EFZ



Patric Brechbühl
1979, Bowil
Lokführer, Mechaniker



Michael Bürki
1978, Riggisberg
Gemeindepräsident



Gottfried Fankhauser
1971, Rüschegg-Heubach
Landwirt, Gemeinderat



Reto Gertsch
1983, Münsingen
Dipl. Betriebswirtschaftler HF, Gemeinderat



Kathrin Gilgen
1971, Oberwangen
Floristin/Bäuerin, Gemeinderätin GGR



Miriam Gurtner
1980, Konolfingen
Historikerin, Gemeinderätin



Liliane Huguenin
1963, Wabern
Selbständig KMU



Bernhard Lauper
1976, Gasel
Geschäftsführer, Gemeinderat GGR



Stefan Lehmann
1976, Niederscherli
Geschäftsführer Landi Schwarzwasser



Benjamin Marti
1970, Belp
Gemeindepräsident



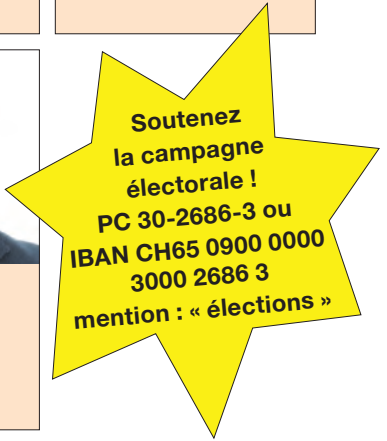
Hans Moser
1957, Mittelhäusern
Meisterlandwirt



Heinz Nacht
1961, Schliern
Kaminfegermeister, Gemeinderat GGR



Christoph Peter
1976, Herbligen
Agronom FH/Lehrer





Katja Riem
1996, Kiesen
Winzerin EFZ/
Landwirtin



Alexander Röthlisberger
1972, Noflen
Betriebsmechaniker,
Gemeinderat



Nathanael Schmied
1996, Guggisberg
Zimmermann



Inge Schütz
1950, Belpberg
Lic. oec. HHS



Fiona Siegfried
1997, Kirchdorf
Fachfrau Hauswirt-
schaft



Selina Waber
1994, Kiesen
Studentin Mathematik



Jean-Michel With
1966, Belp
Versicherungsbe-
triebswirt DVA,
Gemeinderat



Reto Zbinden
1985, Mittelhäusern
Kaufmann, Gemein-
derat GGR

Thun
Listen 3 + 4
Amsoldingen, Blumenstein, Buchholterberg, Burgistein, Eriz, Fahrni, Forst-Längenbühl, Gurzelen, Heiligenschwendi, Heimberg, Hiltterfingen, Homberg, Horrenbach-Buchen, Oberhofen, Oberlangenegg, Pohlern, Reutigen, Schwendibach, Seftigen, Sigriswil, Steffisburg, Stocken-Höfen, Teuffenthal, Thierachern, Thun, Uebeschi, Uetendorf, Unterlangenegg, Uttigen, Wachsel-dorn, Wattenwil, Zwieselberg



sortante

Madeleine Amstutz
1979, Schwanden-Sigriswil
Dipl. Betriebswirtschafte-
rin, Gemeindepräsidentin,
Grossrätin



sortant

Jürg Iseli
1964, Zwieselberg
Meisterlandwirt,
Grossrat



sortant

Samuel Krähenbühl
1977, Unterlangenegg
Leiter Produktentwick-
lung Swissgenetics,
Gemeinderat, Grossrat



sortant

Raphael Lanz
1968, Thun
Stadtpräsident,
Dr. iur./Fürsprecher,
Grossrat



sortant

Carlo Schlatter
1961, Thun
Dr. med., Arzt,
Grossrat



Eva Bichsel-Peter
1971, Uetendorf
Familienfrau, Gemein-
derätin



Philipp Deriaz
1977, Thun
Berufsoffizier, Stadtrat



Lars Dubach
1989, Heimberg
Betriebswirtschaftler
HF, Geschäftsführer



Samuel Eicher
1972, Stocken-Höfen
Schreiner



Franziska Fuss-Oehrli
1967, Teuffenthal
Primarlehrerin, Bäuerin,
Gemeindepräsidentin



Roman Gimmel
1974, Thun
Gemeinderat, Sekun-
dar- und Berufsfach-
schullehrer



Isabel Glauser
1975, Thierachern
Unternehmerin,
Gemeinderätin



Alain Kleiner
1964, Thun
KMU Unternehmer,
Stadtrat



Marcel Kümin
1975, Uetendorf
Lic. iur., eidg. dipl.
Berufsoffizier ETHZ



Christoph Lauener
1979, Thun
Produktverantwortli-
cher für Aufbereitungs-
und Recyclingtechnik



Jürg Marti
1979, Steffisburg
Betriebsökonom FH,
Gemeindepräsident



Trudi Mösching-Signer
1963, Uetendorf
Exportfachfrau FA,
Projektleiterin



Niklaus Röthlisberger
1957, Heimberg
Eidg. dipl. Berufsschullehrer,
eidg. dipl. Landmaschinen-
mech., Gemeindepräsident



Alfred Santschi
1953, Schwanden
Landwirt



Daniel Schenk
1955, Thun
Leiter Sicherheit,
Stadtrat



André Schmid
1974, Burgistein
Dipl. Betriebswirt-
schafter NDSHF,
Gemeinderat



Oliver Schwarz
1986, Steffisburg
Filialleiter, Motorgerä-
temechaniker



Philippe Tobler
1972, Oberhofen
Augenoptikermeister,
Chef Truppenbelange
LBA, Gemeinderat



Daniela Weber
1977, Thun
Kaufmännische
Angestellte, Stadträtin

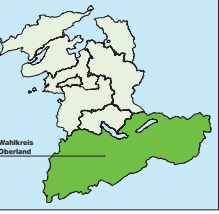


Melanie Winkler-Kropf
1990, Steffisburg
Kaufrfrau, Group
Fitness Instruktörin



Christian Zwahlen
1961, Heiligenschwendi
Hochbauzeichner,
Gemeindepräsident

Oberland
Listen 6, 7 + 8
Adelboden, Aeschi, Diemtigen, Beatenberg, Boltigen, Brienz, Brienzwiler, Bönigen, Därigen, Därstetten, Erlenbach, Frutigen, Grindelwald, Gsteig, Gsteigwiler, Guttannen, Gündlischwand, Habkern, Hasliberg, Hofstetten, Innertkirchen, Interlaken, Iseltwald, Kandergrund, Kandersteg, Krattigen, Lauenen, Lüscherental, Matten, Meiringen, Niederried, Oberried, Oberwil, Reichenbach, Ringgenberg, Saanen, St. Stephan, Saxeten, Schattenhalb, Schwanden bei Brienz, Spiez, Unterseen, Wilderswil, Wimmis, Zweisimmen



sortant

Thomas Knutti
1973, Weissenburg
Landwirt / Berufsfah-
rer, Grossrat



sortante

Anne Speiser-Niess
1961, Zweisimmen
Familienfrau/Projekt-
beraterin, Grossrätin



Ueli Abplanalp
1971, Brienzwiler
Meisterlandwirt



Albert Bach
1959, Gstaad
Unternehmer



Hans Peter Baumann
1953, Grindelwald
Dipl. Ing. Agr. ETH,
VR-Präsident Eiger-
milch AG Grindelwald



Angela Benz-Mattmann
1963, Interlaken
Hotelière/Restaura-
trice HF



Adrian Bieri
1976, Boltigen
Landwirt/Agro Ing. FH



Annemarie Bossard Gartenmann
1958, Matten b. I.
Berufsschullehrerin



Matthias Brunner
1967, Gstaad
Notar und Fürsprecher



Rudolf Buchser
1962, Adelboden
Geschäftsführer,
Gemeinderat



Peter Bütschi
1964, Frutigen
Betontechnologe FA/
HTA Luzern



Franz Christ
1965, Interlaken
Unternehmer,
Gemeinderat



Thomas Dummermuth
1979, Meiringen
Privatkundenberater,
Vize-Gemeindepräsident



Nils Fiechter
1996, Frutigen
Kaufmann



Susanne Huber
1968, Spiez
Geschäftsführerin,
eidg. dipl. Bank-
fachfrau



Barbara Josi
1965, Wimmis
Leiterin Administra-
tion, Gemeinderats-
präsidentin



Urs Kallen
1956, Frutigen
Bereichsleiter Dienst-
e



Thomas Klossner
1974, Lätterbach
Bauführer, Gemein-
derat



Martin Lörtscher
1974, Wimmis
Leiter Projektmanage-
ment, Gemeinderat



Susanna Maier-Rindlisbacher
1970, Boltigen
Bäuerin/Hausfrau



Andreas Michel
1957, Schattenhalb
Unternehmer, Gemein-
depräsident



Manuela Nyffeler-Lanker
1986, Interlaken
Dipl. Wirtschaftsfachfrau
VSK, Gemeinderätin GGR



Ruth Oehrli-Pekoll
1964, Lauenen
Schneesportlehrerin/
Schneiderin



Emanuel Raaflaub
1962, Turbach
Landwirt/Skilehrer



Daniel Reichenbach
1975, Aeschi b.S.
Dipl. Betriebsökonom
FH, Gemeinderat



Sven Rindlisbacher
1965, Faulensee
Gärtnermeister,
Gemeinderat (GGR)



Votez simplement en trois étapes



- 1^{re} étape prenez dans l'enveloppe électorale UN bulletin de vote préimprimé pour les élections au Grand Conseil.
- 2^e étape prenez dans l'enveloppe électorale le bulletin de vote vide pour les élections au Conseil-exécutif et écrivez y par main les nom de Christoph Neuhaus, Pierre Alain Schnegg ainsi que des autres candidat(es) bourgeois.
- 3^e étape signez la carte de légitimation et apportez-le avec les deux bulletins à l'urne ou placez le tout dans l'enveloppe électorale pour le vote par correspondance.

Attention !

- La meilleure manière de soutenir l'UDC est de voter avec la liste électorale UDC sans changement.
- Si vous utilisez le bulletin de vote vide pour les élections au Grand Conseil, n'oubliez pas d'inscrire «UDC» et le numéro de la liste.
- Si vous votez par correspondance, déposez l'enveloppe à la commune jusqu'au jeudi le 22 mars 2018.

Bulletin de vote au Grand Conseil

Bulletin de vote au Conseil-exécutif

Signer la carte de légitimation

Commune

Haben Sie Fragen zu den Wahlen?

Avez-vous des questions concernant les élections?

Appelez la Hotline

031 336 16 24



**SERRER
LES COUDES**

Tout est plus simple dans la vie quand on agit ensemble – dans la famille, dans un partenariat ou dans une maison abritant plusieurs générations. Il n'est pas nécessaire de faire intervenir toujours et partout l'Etat. Il faut plus d'entraide humaine et moins de services complets fournis par l'Etat. Nous nous engageons

- pour la confiance dans la famille, des jeunes aux aînés, sans constante immixtion des services de protection des enfants et des adultes
- pour le bon sens humain en lieu et place d'un Etat contrôlant tout jusqu'au neuf-heures des enfants à l'école
- pour la responsabilité individuelle au lieu d'un impôt sur les aliments gras ou sucrés



DABEI SEIN!/PARTICIPER!

Der/Die Unterzeichnende erklärt seinen/ihren Beitritt zur SVP:/Le/la signataire déclare vouloir adhérer à l'UDC:

Name und Vorname/Nom/Prénom

Adresse/Adresse

E-Mail/Courriel

Datum/Date

Unterschrift/Signature

Talon einsenden an:/Merci de renvoyer le talon à l'adresse suivante:

SVP Kanton Bern/UDC du canton de Berne, Optingenstrasse 1, 3013 Bern/Berne
oder als Foto einfach an/ou en format photo simplement à svp-bern@svp-bern.ch

IBAN CH65 0900 0000 3000 2686 3

Wussten Sie, dass Spenden von den Steuern abgezogen werden können?
Für einen Beitrag an unsere engagierte Arbeit danken wir Ihnen herzlich!

Savez-vous que les dons peuvent être déduits du revenu imposable?
Nous vous remercions chaleureusement de soutenir financièrement notre travail engagé!

